

Document:	<u>EB 2009/97/R.10</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>9 a)</u>
Date:	<u>11 août 2009</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Français</u>

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

République du Tchad

Programme d'options stratégiques pour le pays

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dix-septième session
Rome, 14-15 septembre 2009

Pour: **Examen**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec les responsables du FIDA ci-après:

Mohamed Béavogui

Directeur de la Division Afrique de l'Ouest et du Centre
téléphone: +39 06 5459 2240
courriel: m.beavogui@ifad.org

Carlo Bravi

Chargé de programme de pays par intérim
téléphone: +39 06 5459 2872
courriel: c.bravi@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Sigles et acronymes	iii
Carte du pays indiquant les zones d'intervention du FIDA	iv
Résumé de la stratégie pour le pays	v
I. Introduction	1
II. Le contexte du pays	1
A. Économie, agriculture et pauvreté rurale	1
B. Politiques, stratégies et contexte institutionnel	5
III. Enseignements tirés de l'expérience du FIDA dans le pays	7
A. Résultats, impact et performance des opérations antérieures	7
B. Enseignements tirés	9
IV. Cadre stratégique du FIDA pour le pays	9
A. Avantage comparatif du FIDA	9
B. Objectifs stratégiques	10
C. Perspectives d'innovation	13
D. Stratégie de ciblage	13
E. Articulation au niveau des politiques	14
V. Gestion du programme	15
A. Gestion du COSOP	15
B. Gestion du programme de pays	15
C. Partenariats	16
D. Gestion des savoirs et communication	16
E. Cadre de financement SAFF	17
F. Risques et gestion des risques	18
Appendices	
I. Processus de consultation pour l'élaboration du COSOP (COSOP consultation process)	1
II. Situation économique du pays (Country economic background)	4
III. Cadre de gestion des résultats du COSOP (COSOP results management framework)	5
IV. Cadre de gestion des résultats du précédent COSOP (Previous COSOP results management framework)	6
V. Réserve de projets (Project Pipeline)	10

Dossiers clés

Dossier clé 1: Pauvreté rurale et secteur agricole et rural (Rural poverty and agricultural/rural sector issues)	13
Dossier clé 2: Matrice des organisations [Analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces] (Organizations matrix [strengths, weaknesses, opportunities and threats (SWOT) analysis])	15
Dossier clé 3: Initiatives complémentaires d'autres donateurs/ possibilités de partenariats (Complementary donor initiative/partnership potential)	18
Dossier clé 4: Identification du groupe cible, questions prioritaires et options envisageables (Target group identification, priority issues and potential response)	20

Sigles et acronymes

CDA	Comité départemental d'action
CECA	Caisse d'épargne et de crédit autogérée
CLA	Comité local d'action
CMOP	Capacité de mise en œuvre du portefeuille
CNCPRT	Conseil national de concertation des producteurs ruraux du Tchad
CRA	Comité régional d'action
CSDR	Consultation sectorielle sur le développement rural
EGPP	Équipe de gestion du programme de pays
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
PANA	Programme d'action national d'adaptation
PDAOK	Projet de développement agricole des ouadis du Kanem
PIDR	Plan d'intervention pour le développement rural
PSANG	Projet de sécurité alimentaire au Nord-Guéra
PRODER-B	projet de développement rural au Batha
PRODER-K	projet de développement rural au Kanem
SAFP	Système d'allocations fondé sur la performance
SNCRP	Stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté

Carte du pays indiquant les zones d'intervention du FIDA

Tchad

Activités financées par le FIDA



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Carte compilée par le FIDA

Résumé de la stratégie pour le pays

1. Le document de stratégie nationale de réduction de la pauvreté au Tchad formulé en 1999 a été récemment révisé. Il inclut un plan d'action quinquennal, conforme aux Objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi que les cibles prioritaires et les mesures à prendre pour les atteindre. Ce document a été conçu en tirant parti des enseignements acquis par le FIDA au Tchad depuis 17 ans, au travers de l'exécution de 5 projets dans le pays.
2. Le COSOP établi pour le Tchad pour la période 2010-2015 vise à donner aux ruraux pauvres, hommes et femmes, les moyens d'accroître leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire. Deux objectifs stratégiques ont été définis à cette fin, à savoir:
 - a) **Objectif stratégique 1. Améliorer l'accès à l'eau et favoriser la gestion durable de celle-ci par les ruraux pauvres.** Le but de cet objectif est de donner une place centrale, dans la stratégie, à la gestion des ressources naturelles, notamment de l'eau qui, pour une grande partie du Tchad, est source de vie. Il s'agit de: i) développer les capacités des populations locales pour leur permettre de planifier, de mettre en place et d'entretenir les investissements de gestion des eaux et des sols; et ii) renforcer les capacités des institutions locales, notamment celles incluant éleveurs, cultivateurs, pouvoirs traditionnels et administration, pour gérer les conflits intercommunautaires liés à l'eau.
 - b) **Objectif stratégique 2. Améliorer l'accès aux marchés de produits et d'intrants agricoles dans les filières où les ruraux pauvres ont un avantage comparatif.** Les producteurs ruraux du Tchad sont en général tournés vers l'agriculture de subsistance et s'approprient une part très réduite de la valeur ajoutée de la production agricole, même dans les zones qui ne sont pas enclavées. Il s'agit d'intervenir dans les filières où les petits producteurs ont un avantage comparatif¹ pour: i) améliorer l'accès aux intrants et aux connaissances techniques et répondre à la demande et aux normes du marché; et ii) améliorer le pouvoir de négociation des petits producteurs à l'intérieur des chaînes de valeur.
3. Pour atteindre ces objectifs, le FIDA envisage de mettre en place: i) une équipe de gestion du programme de pays (EGPP) composée de représentants des équipes des projets du FIDA, des ministères concernés, du Conseil national de concertation des producteurs ruraux du Tchad (CNCPR) et des ONG. Cette équipe aura pour mission de faire en sorte que le présent COSOP devienne un outil de planification et de suivi conjoint des interventions bénéficiant de l'appui du FIDA au Tchad; et ii) une «capacité de mise en œuvre du portefeuille» (CMOP) au sein du Ministère de l'économie, du plan et de la coopération incluant un spécialiste en contrôle financier et administration des prêts et dons du FIDA, un spécialiste en passation des marchés et un spécialiste en suivi-évaluation. Elle sera dotée des moyens de fonctionnement et de fonds permettant de fournir un appui à la mise en œuvre.
4. Le dispositif de suivi-évaluation du COSOP exploitera les données des systèmes de suivi-évaluation des interventions financées par le FIDA et alimentera à son tour les dispositifs de suivi-évaluation de la Stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté (SNCRP 2) et de la Consultation sectorielle sur le développement rural (CSDR). Afin de renforcer la cohérence des interventions et de suivre la performance du programme de pays, le FIDA mettra en place un système unifié avec des indicateurs précis et mesurables, communs à l'ensemble des interventions.

¹ Les critères de sélection de ces filières sont indiqués dans le tableau 1 de l'appendice I («Processus de consultation pour l'élaboration du COSOP»).

République du Tchad

Programme d'options stratégiques pour le pays

I. Introduction

1. Le programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) proposé pour la République du Tchad porte sur la période 2010-2015 et remplace le COSOP précédent (1999-2009). La préparation de la nouvelle stratégie du FIDA au Tchad a débuté fin 2007 mais a subi des retards du fait de l'incertitude suscitée par l'instabilité de l'environnement politique à la suite des activités des troupes rebelles en février et juin 2008.
2. La préparation du COSOP a comporté les étapes suivantes: i) une analyse du portefeuille du FIDA au Tchad; ii) des examens et des études du portefeuille d'activités sur le terrain; iii) une mission de formulation en mars 2009; iv) des analyses et ateliers participatifs dans le pays (pour plus de détails, voir l'appendice I); et v) un examen par le Comité technique intersectoriel qui effectue le travail d'analyse technique des stratégies macroéconomiques pour le compte du Haut Comité interministériel (présidé par le Premier ministre) qui est l'organe compétent pour la validation de la stratégie.
3. Sauf indication contraire, toutes les données utilisées dans le présent document sont tirées des appendices détaillés ci-joints.

II. Le contexte du pays

A. Économie, agriculture et pauvreté rurale

Situation économique générale

4. Le Tchad est l'un des pays les plus continentaux du monde et l'un des plus grands États enclavés d'Afrique. Pays de transition entre les zones saharienne et soudanienne, il couvre une superficie de 1 284 000 km² dont la moitié septentrionale est désertique. En 2007, la population était estimée à 10,8 millions d'habitants dont 52% de femmes. Entre 2001 et 2007, son taux de croissance s'élevait à 3,4%². Cette population est très jeune (plus de la moitié a moins de 15 ans et seulement 4% a 60 ans ou plus) et se concentre principalement au sud, dans les zones plus favorables à l'agriculture (dans la zone soudanienne, la densité de population varie de 15 à 60 habitants/km² contre 4 habitants/km² dans la zone saharienne). Cependant, la région rurale septentrionale sahélienne regroupe plus de 42% de la population et la partie méridionale, composée de savanes, près de 38%. Suite aux tensions civiles, à la pression croissante exercée sur les terres et aux périodes de famine, la population urbaine a augmenté – de 16% en 1975 à 25% à l'heure actuelle. Plus de 10% de la population habite N'Djamena.
5. Au cours des années 80 et 90, l'économie a été caractérisée par une quasi-stagnation. Cette croissance médiocre est due à la faible productivité d'une économie basée sur l'agriculture et sur l'élevage, à l'inadéquation du cadre institutionnel, à la faiblesse des ressources humaines, à l'insuffisance des infrastructures économiques de base et à l'enclavement du pays³. L'ouverture récente à l'exploitation pétrolière a amélioré la situation des finances publiques⁴ et a

² Banque mondiale, «Chad at a Glance», 2007, (voir le site http://devdata.worldbank.org/AAG/tcd_aag.pdf).

³ Le port maritime le plus proche, Douala, se trouve à environ 1 800 km de N'Djamena. Il n'y a pas de chemin de fer; seuls 524 km sur 6 200 km de réseau routier sont goudronnés et une grande partie du réseau des 33 400 km de pistes rurales est inutilisable pendant la saison des pluies, ce qui laisse le nord et l'est du pays isolés pendant cette saison.

⁴ La loi n° 001/PR/99 précise que les revenus directs (redevances, dividendes) de l'exploitation pétrolière seront déposés sur un "compte séquestré offshore" dont les montants seront affectés à hauteur de 80% aux secteurs prioritaires (santé, enseignement, infrastructures, développement rural, environnement et eau) et de 10% pour les générations futures.

permis le financement d'infrastructures routières, sociales et communautaires. Cependant, l'économie tchadienne reste caractérisée par l'inexistence d'un secteur de transformation significatif, l'atomisation des activités de services et une prédominance du secteur primaire dans lequel opèrent près de 72% de la population.

6. Le PIB par habitant au Tchad, estimé en 2006 à 421 USD, est l'un des plus faibles au monde. Sa croissance réelle a été en moyenne de 8,11% par an de 2002 à 2007. Le taux de croissance a atteint 33% en 2004 pour retomber à 7,9% en 2005, à 0,2% en 2006 et à 0,6% en 2007⁵. L'économie du pays est très peu diversifiée et a été dominée, jusqu'à une date récente (2003), par le secteur agricole, lequel représente 40% du PIB et 80% des exportations. L'exploitation du pétrole tchadien, devenue effective fin 2003, a modifié la structure actuelle du PIB mais l'agriculture demeure l'activité économique qui mobilise la partie la plus importante de la population active du pays (80%). On estime que le secteur primaire (incluant les investissements liés au pétrole) représentait 66,6% du PIB en 2006; le secteur secondaire et industriel, 7%; et le secteur tertiaire, 24,8%. Le taux d'inflation a atteint 24% dans les années 2005-2006 et est retombé à 9% en 2007.
7. Depuis 1994, le gouvernement a entrepris un vaste programme de réformes structurelles et institutionnelles à travers des programmes d'ajustement structurel appuyés par la Facilité d'ajustement structurel renforcée et la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance. Depuis juin 2001, le Tchad remplit les conditions requises pour bénéficier de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTTE) et reçoit une assistance intérimaire de 15,8 millions d'USD. Le montant actualisé cumulé sur la période de l'assistance au titre de l'Initiative PPTTE s'élève à 260 millions d'USD et sert à financer les actions retenues dans la Stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté (SNCRP). La contribution du FIDA à l'Initiative PPTTE est d'environ 1,1 million de DTS.
8. **Tendances et perspectives.** La détérioration de la situation sécuritaire suite à l'instabilité politique a entraîné une forte augmentation des dépenses militaires extrabudgétaires sur la période 2005-2007. En conséquence, le déficit primaire hors pétrole s'est élargi, atteignant 21% du PIB hors pétrole en 2007. L'augmentation des dépenses au cours de cette période a mis en évidence des faiblesses du système de contrôle budgétaire. En raison de ce résultat budgétaire, jugé insatisfaisant dans le cadre de l'examen du programme économique et financier appuyé par le Fonds monétaire international, le Tchad n'a pu atteindre le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative PPTTE.
9. Les événements de janvier-février et juin 2008⁶ sont le témoignage récent d'une instabilité politique qui: i) affecte l'allocation des ressources publiques, notamment des recettes pétrolières car une part importante de ces ressources est consacrée à l'armement, au détriment du développement; et ii) limite la capacité de réalisation et d'absorption des secteurs productifs et, par ce biais, incite à formuler des interventions de développement simples et facilement réalisables.

Agriculture et pauvreté rurale

10. **Agriculture.** Le Tchad se compose de trois grandes zones agro-climatiques: i) une zone saharienne couvrant toute la partie nord du pays avec une pluviométrie inférieure à 200 mm, où une agriculture de type oasien et l'élevage de camélidés sont pratiqués autour des points d'eau; ii) une zone sahélienne au climat aride à semi-aride avec une pluviométrie moyenne variant de 200 à 600 mm au centre et où le système agraire dominant combine l'élevage extensif (transhumance et

⁵ Banque mondiale, «Chad at a Glance», 2007, (voir le site http://devdata.worldbank.org/AAG/tcd_aag.pdf).

⁶ En janvier-février 2008, des conflits violents ont eu lieu dans et autour de la capitale entre forces gouvernementales et rebelles. L'état d'urgence a été décrété jusqu'au 8 mars 2008. En juin 2008, une bataille a eu lieu dans l'Est du pays notamment dans la région du Salamat. Ces deux épisodes se sont soldés par une défaite et la retraite des forces rebelles.

sédentaire) et la culture de céréales (sorgho, mil), d'oléagineux (notamment arachide et sésame) et la production de gomme arabique. Les cultures maraîchères se situent principalement autour des points d'eau. La gamme de cultures pluviales est limitée; et iii) une zone soudanienne au sud du pays avec une pluviométrie moyenne variant de 600 à 1200 mm et un système agraire de type soudanien dominant et diversifié, incluant la culture de céréales, de légumineuses, de coton, d'oléagineux et de tubercules.

11. Les sécheresses persistantes des années 70 et 80 ont entraîné, selon le Programme d'action national de lutte contre la désertification (PAN-LCD, voir section II), un déplacement des isohyètes annuelles de 180 km vers le sud (l'isohyète des 200 mm, considérée comme la limite sud de l'influence saharienne, s'est déplacée du 18^{ème} au 16^{ème} parallèle de latitude nord), d'où un profond bouleversement des paysages et des activités humaines⁷. Toutefois, le PAN-LCD indique que les contraintes majeures en matière de désertification sont plutôt d'ordre social et économique, à travers des pratiques inappropriées d'exploitation des terres, des ressources halieutiques, des pâturages et des ressources en eau.
12. Le secteur agricole a connu une faible croissance durant les deux dernières décennies. Les terres sont cultivées à hauteur de 6% du potentiel national et seuls 7 000 hectares sont irrigués, face à un potentiel estimé à 335 000 hectares. Les rendements sont en général très faibles pour les cultures vivrières céréalières (une moyenne de 300 à 740 kg/hectare dans la zone soudanienne et de 150 à 400 kg/hectare dans la zone sahélienne), pour le coton (un rendement coton-fibre de 300 kg/hectare), pour le lait dont la production journalière par tête dépasse difficilement 5 litres et pour la viande avec un poids moyen de carcasse bovine de 167 kg.
13. **Élevage.** Le Tchad, malgré l'avènement de l'ère du pétrole, fonde en grande partie son économie sur la valorisation des produits de l'élevage. Ce sous-secteur contribue à hauteur de 11% à 16% au PIB national et de 50% au PIB agricole. Il assure la subsistance de 40% de la population rurale et représente 30% des exportations du Tchad (plus de 50% hors pétrole). Le cheptel du Tchad est l'un des plus importants d'Afrique. Les pâturages naturels (sahariens, sahéliens, soudaniens et des zones de décrue), qui s'étendent sur 84 millions d'hectares, sont la principale ressource pastorale du pays. La disponibilité totale en viande et abats est estimée entre 100 000 et 130 000 tonnes par an. La disponibilité en lait serait de 220 000 tonnes équivalent lait par an. En 2007, la filière élevage extensif a généré des recettes d'exportation pour environ 300 millions d'USD, ce qui la place en première place des exportations devant le coton, pétrole non compris.
14. Les systèmes opportunistes liés à la transhumance se sont avérés très efficaces d'un point de vue environnemental, économique et social. Ils sont caractérisés par une productivité élevée, sont adaptés aux risques climatiques grâce à la mobilité et à la stratégie opportuniste, forgent des liens entre transhumants et sédentaires et sont moins conflictuels qu'une option de sédentarisation⁸. Ces systèmes peuvent aussi contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par un stockage accru de carbone dans la végétation (qui est moins dégradée par rapport à la situation initiale sans intervention). Ils méritent d'être sécurisés, notamment par l'accès à l'eau.
15. **Pêche.** La pêche, activité importante de l'économie rurale, garantit souvent la résilience des ruraux pauvres. La production piscicole moyenne annuelle est de l'ordre de 80 000 tonnes et varie de 60 000 tonnes en année sèche à

⁷ Ce changement implique une perte de pluviométrie d'environ 100 mm/an par rapport à un total initial de 300 mm à la hauteur du Lac Tchad (Bol) et d'environ 200 mm/an par rapport à un total initial de 600 mm à la hauteur de la ville de N'Djamena.

⁸ Ceci est confirmé par la pratique très répandue du «confiage» des animaux de la part des éleveurs sédentaires aux transhumants qui amènent les troupeaux vers les zones saharo-sahéliennes pour profiter de la productivité élevée de ces pâturages et de l'absence d'insectes nocifs pour le bétail en saison des pluies.

120 000 tonnes en année de bonne pluviométrie. Elle représente environ 3% du PIB. Quelque 300 000 personnes vivent de la pêche, dont 30 000 de manière professionnelle.

16. Le changement climatique, notamment la persistance de la sécheresse au cours des deux à trois dernières décennies, a entraîné un tarissement et un envasement important des plans d'eau en général et des frayères naturelles en particulier (plaines d'inondations et lits majeurs des lacs et cours d'eau)⁹. La perte qualitative et quantitative des stocks naturels, au niveau et à l'intensité actuellement constatés, compromet fortement l'essor des activités piscicoles au Tchad.
17. **Sécurité alimentaire.** Le Tchad rencontre des problèmes d'insécurité alimentaire au niveau national. La production de mil, sorgho, riz et maïs s'établit en année moyenne à 1 million de tonnes. Mais cette production peut varier de 330 000 tonnes en année de sécheresse à 1,35 million de tonnes en année de bonne pluviométrie. C'est la zone centrale du pays qui est surtout touchée par les aléas climatiques. Selon le Ministère de l'agriculture¹⁰, pour la période 1987-2006, les importations céréalières ont fluctué entre 35 000 et 85 000 tonnes, sans tendance à la hausse. La production céréalière nationale est passée, pendant la même période, de 530 000 à 1 580 000 tonnes par an. Le poids des importations céréalières reste donc compris entre 2% et 6% de la production nationale. L'aide alimentaire reste elle aussi contenue car elle a représenté entre 10% et 30% des importations commerciales en volume sur cette même période. Les importations commerciales et l'aide alimentaire sont dominées par le blé (62%), le riz (11%) et les autres céréales (26%). Ces dernières années, les besoins de consommation en céréales ont été couverts quasi exclusivement par la production nationale, contrairement à la fin des années 80, où la production nationale ne suffisait pas à couvrir les besoins. Ces informations permettent de penser que le Tchad peut améliorer sa sécurité alimentaire par une meilleure distribution de sa production céréalière sur le territoire en assurant la liaison entre les zones d'excédent vivrier (du moins potentiel) et les zones de déficit vivrier.
18. **Incidence, profondeur et gravité de la pauvreté monétaire.** La pauvreté est très répandue au Tchad, surtout en milieu rural. Selon l'Indicateur du développement humain du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Tchad est classé parmi les pays les moins avancés (170^{ème} sur 177 pays recensés en 2007). Les enquêtes sur la consommation et le secteur informel au Tchad (ECOSIT), réalisées en 1995-1996 et en 2002-2003 par l'Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques, montrent que l'incidence de la pauvreté absolue au Tchad reste élevée et que son ampleur s'est même légèrement accrue. En effet, sur la base d'un seuil de pauvreté absolue (évalué à 175 127 francs CFA par an et par adulte en 2003 et à 92 345 francs CFA en 1994), la proportion de la population pauvre vivant au-dessous du seuil de pauvreté serait passée de 43% en 1994 à 55% en 2003¹¹, chiffre bien supérieur à la plupart des autres pays d'Afrique centrale. Les 20% les plus pauvres vivent avec seulement 153 francs CFA par jour tandis que les 20% les plus riches dépensent en moyenne 1 105 francs CFA par jour. Globalement, en 2003, le milieu rural contribuait pour 87% à l'incidence globale de la pauvreté nationale. En d'autres termes, au Tchad, la pauvreté est essentiellement rurale. Elle est aussi très profonde – la distance moyenne séparant les pauvres du seuil de pauvreté est de 21%¹². En outre, 36% de la population (et les deux tiers des pauvres) vit dans une situation d'extrême

⁹ Le Programme d'action national d'adaptation (PANA) au changement climatique (voir ci-dessous) prévoit une augmentation des précipitations à l'horizon 2023 au nord-est et au nord du Tchad de l'ordre de 50 à 60% allant jusqu'à 100%.

¹⁰ Cité dans le Profil de Sécurité Alimentaire du Tchad, 2008.

¹¹ Il faut toutefois rappeler que l'ECOSIT 1 avait couvert seulement 4 régions: Chari Baguirmi, Logone Occidentale, Moyen Chari et Ouaddaï.

¹² Cela signifie que, pour éradiquer la pauvreté au Tchad, il faudrait disposer, pour chaque personne pauvre de ressources égales à 21% du seuil de pauvreté.

pauvreté (soit en dessous du seuil de 109 000 francs CFA/an). L'analyse des dépenses des ménages montre que ceux-ci accordent la priorité à la nourriture (61,7% des dépenses) et que les pauvres y consacrent davantage que les non-pauvres (65,5% et 60,3% respectivement). De même, les ménages ruraux consacrent une part plus importante de leur budget à la nourriture (67,7% et 63,1% respectivement au nord et au sud) que les ménages urbains (48,7%).

19. **Vulnérabilité.** En Afrique en général et au Tchad en particulier, l'une des caractéristiques majeures de la pauvreté et de la vulnérabilité en milieu rural est liée à la dimension spatiale. En effet, dans un pays essentiellement agricole, il existe une forte relation entre le niveau de vie et la pauvreté d'une part, et les zones agro-écologiques de l'autre. D'après une analyse menée par le PAM¹³, les régions sahéliennes et une partie des régions soudaniennes (en particulier le Guéra et le Salamat) se caractérisent par une très forte vulnérabilité de leurs habitants aux aléas et au changement climatique, au manque de diversification et à une dégradation importante des ressources productives qui ne permettent pas de garantir un niveau de production et/ou de revenu régulier aux ménages, comme l'indiquent l'ampleur et la fréquence des crises alimentaires dans ces régions. En dehors de l'insécurité alimentaire, les estimations de l'indicateur du développement humain du PNUD¹⁴, par préfecture, confirment les multiples facettes de la vulnérabilité caractérisant les ménages qui vivent dans ces régions où le manque d'accès à l'eau potable, aux infrastructures sanitaires, au crédit, au matériel agricole, les faibles taux de scolarisation, l'enclavement et la marginalisation des exploitations dans les chaînes de valeurs ainsi que l'alcoolisme sont autant d'indicateurs de vulnérabilité et de pauvreté.

B. Politiques, stratégies et contexte institutionnel

Le contexte institutionnel national

20. **Lettre de politique de développement rural (LPDR).** La Lettre de politique de développement rural du Tchad traduit les orientations adoptées lors de la Consultation sectorielle sur le développement rural (CSDR) et lors de la table ronde sur le développement du Tchad tenue à Genève en octobre 1998. Un Plan d'intervention pour le développement rural (PIDR) a été défini en avril 2000 conjointement avec les institutions financières et de coopération internationale¹⁵ pour la mise en œuvre de la CSDR. L'objectif principal de la CSDR sur le développement rural est une augmentation durable de la production agricole en préservant l'environnement et le renforcement des capacités dans le secteur rural. Ses cinq objectifs spécifiques sont: i) l'augmentation durable de la production agricole; ii) l'émergence de filières compétitives; iii) la gestion et la valorisation des ressources naturelles; iv) la promotion du monde rural; et v) l'amélioration de l'efficacité des interventions publiques.
21. **Le Schéma directeur agricole (SDA).** L'objectif du SDA est de contribuer à l'augmentation durable de la production agricole dans un environnement préservé et sécurisé. Plus spécifiquement, le SDA devrait assurer: i) la sécurité alimentaire; ii) l'augmentation des revenus et la création d'emplois, notamment en milieu rural; iii) l'amélioration de la croissance économique et du volume de devises qui entrent dans le pays; iv) l'amélioration durable du niveau et de la qualité de vie des ruraux; et v) le renforcement de l'intégration régionale du Tchad en matière d'échanges commerciaux. Le SDA s'articule autour de six options stratégiques qui sont traduites en programmes. Sa mise en œuvre est prévue sur 10 ans (2006-2015).

¹³ Programme alimentaire mondial, Analyse et cartographie de la vulnérabilité structurelle à l'insécurité alimentaire en milieu rural au Tchad, septembre 2005.

¹⁴ PNUD, Rapport sur le développement humain, Tchad, 2000.

¹⁵ Principalement: la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAfD), l'Union européenne (EU), la France, le PNUD et l'Allemagne.

22. **Le Programme d'action national de lutte contre la désertification (PAN/LCD)** définit un cadre d'actions permettant d'aider la population et les organisations locales à améliorer durablement la gestion des terres sèches. Le PAN identifie les facteurs qui contribuent à la désertification et les mesures concrètes à prendre pour lutter contre celle-ci et atténuer les effets de la sécheresse. Le PAN est appelé à incorporer des stratégies de lutte à long terme contre la désertification et à être intégré aux politiques nationales de développement durable.
23. **Le Schéma directeur de l'eau et de l'assainissement.** Adopté en 2003, ce schéma présente la politique, la stratégie et le plan d'action adoptés pour le secteur de l'eau au Tchad en vue d'atteindre les objectifs fixés pour l'horizon 2015 et, au-delà, jusqu'en 2020. La stratégie se décline en cinq niveaux sous-sectoriels: eau potable, eau pastorale et agricole, ressources en eau et assainissement. En 2000, le pourcentage de la population tchadienne qui avait accès aux systèmes d'approvisionnement en eau potable était estimé à 22% seulement. L'Objectif du Millénaire pour le développement est d'atteindre 60% en 2015. Le schéma directeur propose également un cadre organisationnel de la gouvernance de l'eau, d'une part, et le renforcement des capacités nationales, d'autre part. En matière d'hydraulique pastorale, le schéma directeur est orienté sur la sécurisation de la transhumance sur toute l'étendue du territoire et l'exploitation rationnelle de l'espace pastoral.
24. **Dans le cadre de l'adoption de la convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique,** une communication nationale initiale a été élaborée en août 2001. Cette communication présente un inventaire des gaz à effet de serre, les stratégies et mesures d'atténuation et des propositions de projets ayant trait au changement climatique.
25. **Le Programme d'action national d'adaptation (PANA)¹⁶** du Tchad au changement climatique identifie les principales conséquences socio-économiques et environnementales les plus néfastes pour les populations rurales ne vivant que des ressources naturelles. Le PANA présente les options prioritaires en vue de l'adaptation au changement climatique. Ces options sont trop sectorielles car elles sont liées uniquement au secteur primaire (agriculture élargie) et ne prennent pas en compte les secteurs de l'énergie, du transport, des infrastructures et des nouvelles technologies. Elles incluent: i) la maîtrise et la gestion de l'eau; ii) le développement de cultures intensives et diversifiées; iii) l'élaboration, la diffusion et la pérennisation des calendriers culturaux; iv) l'information, l'éducation et la sensibilisation à l'adaptation au changement climatique; v) la réalisation d'ouvrages de défense et de restauration des sols pour le développement des activités agricoles; vi) l'amélioration des zones de pâturage intercommunautaires; vii) l'amélioration de la prévision saisonnière des précipitations et des écoulements des eaux de surface; viii) la création d'un observatoire des politiques d'adaptation au changement climatique; ix) la création et le développement de banques fourragères; et x) la gestion des risques climatiques.
26. **Décentralisation.** La décentralisation est inscrite dans la Constitution et est entérinée par la loi 002/PR/2000 portant sur les statuts des collectivités territoriales décentralisées lesquelles comprennent quatre niveaux: i) les communautés rurales; ii) les communes; iii) les départements; et iv) les régions. À l'heure actuelle, le Tchad est subdivisé en 22 régions et compte 62 départements et 252 sous-préfectures.
27. La décentralisation au Tchad se concrétise par la création de Comités régionaux d'action (CRA), de Comités départementaux d'action (CDA) et de Comités locaux d'action (CLA) chargés, à leur niveau respectif, d'orienter les projets et actions sur la base de plans de développement, de valider les interventions prévues sur leurs territoires, de s'assurer de la cohérence entre les différents projets et actions et de

¹⁶ En cours d'approbation

suivre leur exécution. Ce processus inclut aussi une réorganisation des systèmes de suivi-évaluation à tous les niveaux, coordonnée par le PIDR. Tout nouveau projet s'inscrit donc dans un cadre formel de pilotage, de programmation, de coordination et de suivi au niveau central et décentralisé.

28. La décentralisation connaît néanmoins un retard important dans son application. En effet, la délimitation territoriale des unités administratives de référence (les communautés rurales) n'est pas encore achevée, les entités administratives décentralisées (CRA, CDA, CLA) sont loin d'être opérationnelles et la date des élections des membres des communautés rurales n'a pas encore été arrêtée. Le retard dans la décentralisation, et surtout dans la délimitation territoriale des communautés rurales, constitue une entrave à toute stratégie d'intervention dans le secteur rural.

La stratégie nationale de réduction de la pauvreté rurale

29. Le bilan et la stratégie du Tchad en matière de pauvreté sont formulés dans le document de la deuxième Stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté (SNCRP II) d'avril 2008, qui a conduit à la révision de la stratégie initiale (SNCRP I) approuvée en 2003. Cette dernière était articulée autour de cinq axes principaux: i) promouvoir la bonne gouvernance; ii) assurer une croissance forte et soutenue; iii) développer le capital humain; iv) améliorer les conditions des groupes vulnérables; et v) restaurer et sauvegarder les écosystèmes.
30. Partant des enseignements tirés de la mise en œuvre des politiques publiques antérieures, la SNCRP II accorde la priorité à l'agriculture et à la promotion du milieu rural, où vit 87% de la population pauvre. Les cinq axes principaux de la SNCRP II diffèrent légèrement de ceux de la première version, à savoir: i) promouvoir la bonne gouvernance; ii) assurer une croissance robuste et diversifiée; iii) donner la priorité au développement rural; iv) améliorer les infrastructures; et v) développer les ressources humaines.

Harmonisation et alignement

31. Le secteur rural du Tchad ne bénéficie pas d'initiatives d'harmonisation. Le gouvernement n'est pas actif dans ce domaine. Il n'existe aucun système de gestion concertée du développement rural ni même de forum de consultation des parties prenantes dans ce domaine. Les bailleurs de fonds se concertent de manière informelle et souvent bilatérale. Le dialogue avec les producteurs, les ONG et le secteur privé est laissé aux initiatives individuelles et aux occasions spéciales.
32. Pour pallier cet état de fait, le FIDA fait de l'instauration de partenariats avec les principaux bailleurs une priorité de son programme de pays. Ces partenariats sont illustrés dans la section V. C du présent document.

III. Enseignements tirés de l'expérience du FIDA dans le pays

A. Résultats, impact et performance des opérations antérieures

33. La coopération entre le FIDA et le Tchad a débuté en 1992 et le document en vigueur relatif aux orientations stratégiques du FIDA pour le Tchad a été approuvé en 1999. Depuis le début de cette coopération, cinq prêts ont été approuvés, dont trois après l'adoption du COSOP: le projet de sécurité alimentaire au Nord-Guéra phase I (PSANG I) approuvé en 1992 (bénéficiant aussi d'un don du Fonds belge de survie); le PSANG II approuvé en 2000; le Projet de développement agricole des ouadis du Kanem (PDAOK) approuvé en 1994; le projet de développement rural au Kanem (PRODER-K) approuvé en 2003 et succédant au PDAOK; et le projet de développement rural au Batha (PRODER-B), approuvé en 2005. Le montant total des prêts s'élève à environ 54,4 millions d'USD.

34. L'évaluation du programme de pays pour le Tchad (décembre 2007) a porté sur le document stratégique (COSOP) du FIDA pour le Tchad en vigueur et sur l'ensemble des opérations qui ont permis de mettre en œuvre cette stratégie. Dans l'ensemble, les objectifs de ces projets étaient en harmonie avec les politiques et les stratégies publiques, ainsi qu'avec les orientations du FIDA. Cependant, des faiblesses ont été identifiées dans les approches adoptées pour atteindre ces objectifs et les groupes cibles identifiés.
35. En termes de réalisations, les interventions ont été efficaces en ce qui concerne: i) la mise en place de greniers de sécurité alimentaire ou de magasins de stockage (84 mis en place par le PSANG II à mi-parcours sur 90 prévus, 30 magasins de stockage construits et 14 en construction par le PSANG II à mi-parcours, ainsi que 44 banques de céréales constituées dans le cadre du PDAOK); ii) la réalisation des infrastructures sociocommunitaires de base (36 centres de santé réhabilités dans le cadre du PDAOK; 10 écoles construites dans le cadre du PSANG II); et iii) le développement des services financiers décentralisés (3 000 ménages ont pu accéder au microcrédit dans le cadre du PDAOK et 40 Caisses d'épargne et de crédit autogérées [CECA] ainsi que deux caisses urbaines ont été mises en place par le PSANG II). Les réalisations ont été assez satisfaisantes en matière d'hydraulique villageoise (100 points d'eau mis en place par le PDAOK au profit de 30 000 usagers environ; 68 points d'eau mis en place par le PSANG II), d'éducation nutritionnelle (214 villages couverts, 780 éducatrices villageoises formées par le PSANG II et le PDAOK, soit 16 571 femmes à ce jour) et d'alphabétisation fonctionnelle (dans le cadre du PSANG II: ouverture de 64 centres d'alphabétisation en matière de santé, 2 291 personnes formées à ce jour; dans le cadre du PDAOK: 35 centres et 842 personnes formées).
36. En termes d'impact, le PDAOK a permis de ramener le taux de malnutrition aiguë de 18-20% à 13-16% et de mieux sensibiliser les femmes à la pratique de l'allaitement exclusif - de 3 à 20%. Le PSANG II a permis la création de processus durables de développement participatif au niveau des villages (création de 236 comités de développement villageois à mi-parcours dans le cadre du PSANG). Les interventions sociocommunitaires ont permis d'améliorer les conditions de santé et d'éducation des populations touchées dans les régions du Kanem et du Nord-Guéra. Les interventions des projets du FIDA ont eu un impact plus limité sur le renforcement des organisations de base (l'Association de sécurité alimentaire du Nord-Guéra [ASANG] n'a pas fait l'objet d'une structuration à la base avant d'être constituée et, par conséquent, est actuellement déconnectée de sa base) et sur la réduction de l'insécurité alimentaire à cause d'un appui limité à la production agricole qui, dans certains cas, n'a pas été suffisant pour alimenter les greniers de sécurité alimentaire. Enfin, l'impact a été limité s'agissant de la réduction de la vulnérabilité des ménages et de la gestion durable et concertée des ressources naturelles¹⁷.
37. La durabilité n'est toujours pas assurée. Cette faiblesse est imputable, entre autres, à la faiblesse des organisations de base, aux problèmes de définition des responsabilités dans l'entretien des infrastructures, à la faiblesse de revenus des ruraux et aux risques liés à la viabilité financière des CECA et des caisses locales autogérées.
38. Dans l'ensemble, le programme a apporté deux innovations. La première porte sur la mise en place d'une base pour l'émergence d'un réseau de CECA. Mais les autres projets du FIDA dans le pays ont rarement tiré parti de ces interventions, lesquelles se sont heurtées à des problèmes de durabilité, et les échanges ont été limités. La seconde innovation concerne l'approche fondée sur la réponse à la demande, qui comporte toutefois d'importants risques de saupoudrage et d'impact limité sur les plus pauvres.

¹⁷ La quantification de ces deux impacts n'est pas possible.

B. Enseignements tirés

39. Les principaux enseignements tirés des activités liées à ce COSOP sont présentés ci-dessous: i) la gestion des ressources naturelles, notamment de l'eau, a été peu prise en compte par les projets FIDA alors qu'elle revêt une importance primordiale dans une grande partie du pays. L'Agence allemande de coopération technique (GTZ) a fortement investi dans la gestion des eaux et des sols dans l'est du Tchad avec le projet PRODABO (qui s'achèvera en 2011). La mise en place de seuils d'épandage, de barrages, de digues filtrantes, de mares et de puisards avec des systèmes de planification ainsi que la construction et l'entretien par les bénéficiaires représentent une expérience à retenir dans le cadre du programme de pays. Ces initiatives sont déjà en train d'être reproduites dans le PRODER-B qui, suite à un recadrage, va développer ces systèmes de gestion des eaux et des sols dans la région du Batha; ii) les projets en cours ne se sont pas suffisamment focalisés sur la production agricole qui reste la mesure principale pour l'amélioration de la sécurité alimentaire. En outre, de ce fait, les greniers de sécurité alimentaire et l'éducation nutritionnelle n'ont pas produit entièrement les effets escomptés. La stratégie doit accorder une position centrale à l'accroissement de la production agricole, en vue notamment de sortir d'une démarche de subsistance et d'arriver à générer des excédents commercialisables; iii) le potentiel des organisations de producteurs n'a pas été suffisamment exploité et les capacités et la représentativité de ces organisations n'ont pas été développées. Ces organisations, notamment à travers le Conseil national de concertation des producteurs ruraux du Tchad (CNCPR) créé en août 2005, doivent devenir les interlocuteurs privilégiés autour desquels bâtir une capacité de fourniture de services voués notamment à l'amélioration de la production agricole, à sa transformation et à sa commercialisation; iv) la marginalisation des producteurs ruraux et leur déconnexion des marchés, y compris dans les zones non enclavées, suggèrent que l'accroissement de la production agricole ou sa sécurisation doit s'inscrire dans une «approche filière» qui doit être au centre du renforcement des capacités du CNCPR; v) les aspects d'adaptation au changement climatique doivent être pris en compte par la stratégie au vu de la vulnérabilité du pays et de l'accroissement de l'offre de financements dans ces domaines; et vi) le développement de la microfinance est entravé par la longueur des délais (10-12 ans) pour atteindre l'autonomie, délais qui semblent incompatibles avec la durée d'un projet. Il est aussi entravé par une densité et un niveau de revenus faible chez les bénéficiaires dans les zones d'intervention du FIDA.
40. Sur les aspects de mise en œuvre, les principaux enseignements sont les suivants: i) dans un contexte caractérisé par des capacités techniques, institutionnelles et de gestion limitées, le passage vers une «approche programme» intégrée, flexible et axée sur des processus avec des mécanismes clairs de soutien à l'exécution et permettant de mieux utiliser les ressources humaines semble être justifié; ii) dans ce même contexte, le recours au «faire-faire» est freiné par une gamme limitée d'opérateurs compétents et par la tendance des projets à trop «sous-traiter» aux opérateurs sans assurer leur rôle d'orientation; et iii) la mise en place de commissions de passation de marchés au sein des projets pour les investissements collectifs représente un instrument efficace pour réduire les délais de passation de marchés.

IV. Cadre stratégique du FIDA pour le pays

A. Avantage comparatif du FIDA

41. L'avantage comparatif du Fonds provient de l'expérience acquise dans l'exercice de son mandat et dans l'application de son cadre stratégique. Il s'articule autour des points suivants: i) la mise au point d'approches novatrices visant à aider les petits producteurs, individuellement et/ou à travers leurs organisations, à augmenter et sécuriser leur production et à réduire leur vulnérabilité; ii) le ciblage des segments les plus pauvres et vulnérables de la population ainsi que des zones les plus

marginalisées; et iii) des approches n'excluant personne fondées sur la responsabilité des communautés dans la gestion du développement à travers des mécanismes de participation des ruraux pauvres aux processus de planification et de mise en œuvre des investissements ainsi que de prise de décision au niveau local.

42. Les enseignements tirés de l'expérience suggèrent que le FIDA peut contribuer à la réduction de la pauvreté au Tchad, notamment en: i) accordant la priorité aux aspects d'amélioration/accroissement de la production par la gestion des ressources naturelles et l'utilisation de l'approche filière; ii) renforçant les organisations de producteurs s'agissant de leur structure interne et de l'octroi de services d'appui à la production à leurs membres; et iii) adoptant des approches programmes, dont la mise en œuvre fait appel à des opérateurs compétents et/ou à la plateforme des producteurs ruraux du Tchad.
43. Enfin, le Fonds intervient en synergie et en complément des politiques du gouvernement et des autres bailleurs. Les partenariats noués avec la GTZ, l'Agence française de développement (AFD) et la Coopération suisse (voir section V c)) mettent en relief les avantages comparatifs du FIDA en matière de gestion des eaux et des sols, d'hydraulique pastorale et d'appui aux populations transhumantes, un type de communautés extrêmement marginalisées au Tchad.

B. Objectifs stratégiques

44. L'objectif global du COSOP 2010-2015 est de donner aux ruraux pauvres, hommes et femmes, les moyens d'accroître leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire. Le COSOP aura deux objectifs stratégiques:
 - i) Objectif stratégique 1: améliorer l'accès à l'eau et favoriser la gestion durable de celle-ci par les ruraux pauvres; et
 - ii) Objectif stratégique 2: améliorer l'accès aux marchés de produits et d'intrants agricoles dans les filières où les ruraux pauvres ont un avantage comparatif.
45. La cohérence entre ces deux objectifs stratégiques est assurée par la logique suivante: i) dans les zones sahéliennes, l'accès à l'eau à des fins productives constitue l'outil principal permettant d'assurer la sécurité alimentaire et la réduction de la vulnérabilité des populations rurales. Il permet une augmentation significative de la mise en culture des terres et des rendements ainsi qu'une meilleure utilisation des espaces pastoraux; et ii) l'accroissement du potentiel productif doit s'accompagner d'une amélioration de l'accès aux intrants, à la commercialisation et à la transformation pour faire en sorte que les producteurs et éleveurs puissent sortir de l'agriculture de subsistance.
46. Les deux objectifs stratégiques ci-dessus permettent aussi de fournir une réponse d'adaptation au changement climatique qui, dans le cas du Tchad, signifie surtout meilleure gestion de l'eau et renforcement de la résilience des productions agricoles et pastorales au changement climatique. Ces objectifs stratégiques sont conformes à la majorité des options prioritaires recommandées par le PANA et qui incluent, entre autres, la maîtrise et la gestion de l'eau, la réalisation d'ouvrages de défense et de restauration des sols, le développement de cultures intensives et diversifiées, l'amélioration des pâturages communautaires et la gestion des risques climatiques (voir section II B).
47. Il faut souligner que le pays est politiquement et militairement instable et que certaines zones, notamment dans la partie orientale, sont le théâtre d'affrontements fréquents entre l'armée gouvernementale et les forces rebelles. Ces zones peuvent être considérées comme «partiellement post-conflit» et pourraient faire l'objet de mesures de planification, de prévention, d'atténuation et de redressement que le Fonds met généralement en œuvre dans les pays sortant d'un conflit (voir section V. F sur les risques).

48. Le projet de développement rural du Batha (PRODER-B) est en train d'être recadré selon une approche qui se fonde sur les principes sous-tendant les objectifs stratégiques ci-dessus. Ce recadrage permettra donc de tester les piliers de la stratégie de pays pour le Tchad.
49. **Objectif stratégique 1: améliorer l'accès à l'eau et favoriser la gestion durable de celle-ci par les ruraux pauvres.** Le but de cet objectif est d'accorder une place centrale, dans la stratégie, à la gestion des ressources naturelles, notamment de l'eau qui, pour une grande partie du Tchad, est source de vie. Il s'agit de promouvoir la mise en place d'investissements adaptés de gestion des eaux et des sols accompagnés de systèmes d'entretien de ces investissements et de gestion des conflits intercommunautaires qui en découlent. Cet objectif s'articule autour des deux «résultats clés» ci-dessous.
50. **Les capacités des populations locales sont renforcées s'agissant de planifier, construire et entretenir les infrastructures qui permettent de gérer l'eau et le sol durablement.** Il s'agit de stopper et d'inverser le processus de dégradation vers une certaine stabilité des sols et de l'environnement sans modifier les écosystèmes de manière significative. Le but est de parvenir à une gestion concertée de tous les usages de l'eau (agricole, pastoral et domestique) au niveau d'une unité administrative et/ou géographique donnée (canton, bassin versant). Ceci nécessite une planification à la base, des études préalables socio-économiques, foncières et environnementales et la mise en place et la formation de comités de gestion des ouvrages.
51. Pour les usages agricoles, plusieurs techniques de gestion des eaux et des sols seront envisagées, comme le ralentissement de la vitesse de ruissellement, la pénétration de l'eau dans le sous-sol pour alimenter la nappe phréatique ainsi que le ralentissement du courant dans les oueds afin de protéger les berges, de freiner l'ensablement et de favoriser l'épandage des eaux dans les bas-fonds à potentiel agricole. Il faudra aussi veiller à favoriser la conservation de l'eau souterraine¹⁸ qui, en zone sahélienne, est souvent plus importante pour les cultures et la végétation naturelle que l'eau de surface.
52. Pour les usages pastoraux, le projet d'hydraulique pastorale en zone sahélienne¹⁹ assurera la sécurisation des systèmes de transhumance par la mise en place de points d'eau et le balisage des couloirs de transhumance dans les zones du centre et de l'ouest du Tchad. Les institutions de planification et de gestion des points d'eau et des couloirs de transhumance seront promues et appuyées par ce projet. La sécurisation des systèmes d'élevage mobiles et opportunistes représente une réponse efficace d'adaptation au changement climatique.
53. La couverture des besoins en eau à usage domestique sera assurée par le projet d'hydraulique pastorale et par des partenariats avec notamment l'Union européenne, l'AFD et la BAfD en matière d'hydraulique villageoise. Dans la mesure du possible, les interventions en matière d'hydraulique villageoise seront accompagnées de mesures d'assainissement et d'hygiène.
54. **La capacité de gérer les conflits liés à la gestion de l'eau est améliorée.** L'accès à l'eau génère de nombreux conflits interethniques sanglants. La contribution que les autorités traditionnelles (chefs de tribus transhumants et chefs de canton sédentaires) ont pu donner à la gestion de ces conflits a souvent été déterminante. Un autre exemple de gestion efficace des conflits est illustré par les «conventions locales» qui réunissent les principales parties prenantes (producteurs, agro-éleveurs, pouvoirs traditionnels et modernes) pour planifier et gérer les ouvrages de gestion des eaux et des sols. L'appui à la mise en place et au fonctionnement de ces institutions est inscrit dans la stratégie.

¹⁸ La grande majorité de la végétation au Sahel consomme l'eau capillaire et non l'eau de la nappe.

¹⁹ Ce projet sera soumis à l'approbation du Conseil d'administration du FIDA en septembre 2009.

55. **Objectif stratégique 2: améliorer l'accès aux marchés de produits et d'intrants agricoles dans les filières où les ruraux pauvres ont un avantage comparatif.** Il s'agit d'intervenir dans les filières où les petits producteurs ont un avantage comparatif²⁰ pour: i) améliorer l'accès aux intrants et aux connaissances techniques et répondre à la demande et aux normes du marché; et ii) améliorer le pouvoir de négociation des petits producteurs à l'intérieur des chaînes de valeur.
56. **Améliorer l'accès des ruraux pauvres aux intrants et aux connaissances techniques ainsi que leur capacité à commercialiser et transformer leur production agricole.** Cette amélioration s'appuie sur le renforcement des organisations de producteurs ainsi que des autres opérateurs du marché autour d'activités productives. D'un côté, il s'agit de renforcer les organisations de producteurs, notamment par le biais du CNCPRP, pour qu'elles puissent fournir des services à leurs membres tels que l'approvisionnement en intrants, l'appui-conseil technique, l'information sur les marchés et les prix, la mobilisation des fonds de roulement, l'accès aux équipements, la commercialisation groupée, la fourniture de services post-récolte tels que le triage, le calibrage et le conditionnement. Ce renforcement se fera lorsque les organisations parviendront à une maturité confirmée, sur la base d'indicateurs clairs de performance et d'éléments déclencheurs.
57. Il s'agit aussi d'appuyer des micro-entreprises (détaillants, auxiliaires de l'élevage, forgerons, mécaniciens) pour qu'elles soient en mesure de répondre à une demande d'intrants (semences, engrais, équipement, moyen de transport) et d'équipement de transformation agricole, et d'en assurer l'entretien.
58. En matière d'adaptation au changement climatique, la stratégie privilégiera les variétés résistantes à la sécheresse et/ou à cycle court qui augmentent la résilience au changement climatique. Des partenariats avec la recherche internationale et nationale seront mis en place à cette fin. La recherche internationale sera sollicitée sur les options existantes en matière de variétés résistantes à la sécheresse et/ou à cycle court et la recherche nationale sera impliquée dans la multiplication de ces semences et la mise à disposition aux producteurs.
59. **Améliorer le pouvoir de négociation des petits producteurs à l'intérieur des chaînes de valeur.** Le développement des organisations de producteurs au Tchad est en retard par rapport aux tendances dans la sous-région. Le CNCPRP est encore dans une phase de consolidation et fournit à ses membres un volume très réduit de services. En dehors de la filière coton, il n'existe pas au Tchad d'organisations faïtières et interprofessionnelles. Les organisations de producteurs, notamment le CNCPRP, seront accompagnées et renforcées par un transfert progressif des compétences permettant d'accroître au fur et à mesure leurs responsabilités. Les appuis cibleront la création d'organisations faïtières et interprofessionnelles associées aux filières ciblées, ainsi qu'une participation accrue du CNCPRP à la concertation sur les politiques de développement de ces filières.
60. **Activité transversale.** La microfinance sera une activité transversale dans la stratégie de pays. Des composantes de microfinance seront mises en place dans le nouveau programme pour la période 2010-2015. En outre, le réseau de la région du Nord Guéra (40 caisses rurales et deux caisses urbaines) sera fusionné avec celui de la région du Batha (qui est en passe de devenir opérationnel) par: i) l'harmonisation des approches et des modalités opérationnelles, ii) la transformation des caisses d'épargne et de crédit autogérées (CECA) du Nord-Guéra et des centres financiers autogérés (CFA) du Batha en institutions viables; et iii) le renforcement de leurs dimensions économiques et financières ainsi que de leur structure de gouvernance.

²⁰ Un exemple de critères de sélection de ces filières est indiqué dans le tableau 1 de l'appendice I, («Processus de consultation pour l'élaboration du COSOP»).

Cette fusion sera menée dans le cadre du projet PRODER-B, en cours de mise en œuvre.

C. Perspectives d'innovation

61. Compte tenu de son expérience, le FIDA a pu recenser et appuyer toute une gamme d'approches et de techniques innovantes ayant un réel potentiel s'agissant du renforcement de l'efficacité de son action de soutien du développement rural au Tchad. Ces innovations sont les suivantes: i) l'approche d'adaptation au changement climatique, notamment par la mise en place de structures de gestion de l'eau, l'accroissement de la capacité de résilience des systèmes de production, la sécurisation des systèmes d'élevage mobiles et la promotion des synergies entre les systèmes d'élevage sédentaires et mobiles; ii) la mise en place de «seuils d'épandage de crues» comme mesure de gestion des eaux et des sols sur la base des résultats obtenus par la GTZ et la Coopération suisse dans l'est du Tchad; iii) la gestion des conflits liés à l'accès à l'eau et aux pâturages par le biais des autorités traditionnelles; iv) la mise en place de «partenariats public-privé» avec des acteurs en aval des filières pour le développement de «filières courtes», équitables et adaptées aux pauvres; et v) la mise en valeur de sources d'énergie renouvelable à un coût abordable, adaptées aux besoins des ruraux pauvres et qui ne sont pas en concurrence avec l'offre de production alimentaire: de telles sources pourraient être le vent, l'énergie solaire et les biocarburants issus de spéculations marginales et voués à un usage local.
62. Le FIDA cherchera aussi à appuyer le gouvernement pour saisir les opportunités d'accès aux financements liés au changement climatique. Ceci implique: i) un renforcement des capacités au niveau de l'administration tchadienne qui pourra être fourni par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification; et ii) la formulation de composantes, dans les programmes du FIDA, à même d'être financées par une gamme d'outils tels que les fonds d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets provenant du FEM, du Protocole de Kyoto, de sources multilatérales et bilatérales ainsi que les marchés du carbone obligatoires et volontaires.
63. Le Fonds cherchera aussi à repérer les éventuelles innovations paysannes locales dans ce domaine, à les mettre en valeur et à les disséminer au travers de ses propres activités au Tchad, entre les différents projets en cours, mais aussi à un niveau régional par le biais du réseau FIDAfrique.

D. Stratégie de ciblage

64. La méthodologie de ciblage du présent COSOP a été définie conformément aux systèmes nationaux de planification et de coordination du gouvernement et à la politique du FIDA en matière de ciblage. Elle comporte trois niveaux: i) le niveau des groupes cibles; ii) le niveau géographique; et iii) le ciblage des filières pro-pauvres.
65. Les groupes cibles de la stratégie sont les petits agriculteurs vivriers, les agro-éleveurs, les éleveurs transhumants de subsistance et les ménages des personnes déplacées à l'intérieur du pays en situation de vulnérabilité. Parmi ces groupes, une attention particulière sera accordée aux femmes, y compris celles chefs de ménage, et aux jeunes à cause de leur grande vulnérabilité.
66. En ce qui concerne le niveau géographique, l'analyse de la pauvreté et de la vulnérabilité suggère que le FIDA étende sa base territoriale vers l'est, en particulier vers les régions du Salamat, Sila²¹, Ouaddaï et Biltine. Eventuellement, le Fonds pourrait envisager d'approfondir son intervention dans la région du Guéra. Plusieurs

²¹ Partie de la région du Ouaddaï qui est devenu région à part entière.

raisons sont à l'origine de ce choix: i) ces zones abritent le plus grand nombre de ménages à forte vulnérabilité de par leur insécurité alimentaire et/ou politique (les déplacés) et la décapitalisation des exploitations agricoles; ii) il s'agit soit de zones à potentiel agricole confirmé où il n'y a pratiquement pas d'intervenants²² et qui sont en train d'être désenclavées (Salamat et Sila), soit de zones qui vont être abandonnées par les bailleurs qui y interviennent (le cas de la GTZ/KfW dans le Ouaddaï²³); iii) il s'agit aussi de zones caractérisées par un environnement très dégradé et à fort risque d'impact suite au changement climatique et qui nécessitent des activités urgentes d'adaptation; et iv) il s'agit de zones dont la contiguïté géographique permettrait d'établir des synergies par des échanges d'expérience, une gestion rapprochée des connaissances et le transfert continu des bonnes pratiques qui amélioreraient les chances d'une bonne mise en œuvre.

67. Les filières d'intervention seront sélectionnées de manière participative et sur la base des critères élaborés en partenariat avec les bénéficiaires. Un exemple de ce type d'exercice est présenté au tableau 1 de l'appendice I.

E. Articulation au niveau des politiques

68. Les piliers de la stratégie de pays pour le Tchad sont en ligne avec les thématiques et la stratégie opérationnelle du FIDA. Ils s'harmonisent aussi avec la SNCRP II d'avril 2008 et avec les orientations adoptées lors de la CSDR.
69. La mise en œuvre de ces piliers appelle à une concertation sur les thèmes suivants: i) concertation avec les instances de la décentralisation sur la définition du niveau approprié (canton, département, bassin versant) pour la planification de la gestion des ressources naturelles et sur la reconnaissance juridique des «conventions locales» pour le développement communautaire; ii) dialogue avec les organisations des pouvoirs traditionnels (Association des chefs traditionnels du Tchad) pour la gestion des conflits interethniques; iii) définition d'un cadre réglementaire approprié pour la sécurisation des systèmes d'élevage mobiles, y compris la mise en place d'un nouveau code pastoral; iv) les systèmes d'entretien lourd des puits pastoraux, notamment grâce aux recettes tirées des ventes de bétail, ainsi que la définition d'un cadre réglementaire approprié pour la sécurisation des systèmes d'élevage mobiles, y compris la mise en place d'un nouveau code pastoral; v) le niveau de protection en faveur des filières qui entrent en concurrence directe avec les importations; et vi) l'amélioration des liens entre la stratégie d'adaptation au changement climatique et la SNCRP II ainsi que le renforcement des capacités pour accéder aux financements liés au changement climatique.
70. Les interlocuteurs principaux sur ces thèmes de concertation sur les politiques sont le Ministère de la décentralisation, le Ministère de l'économie, du plan et de la coopération, le Ministère des finances et du budget, le Ministère de l'agriculture, le Ministère de l'élevage et des ressources animales, le Ministère de l'environnement, de l'eau et des ressources halieutiques, le Ministère de l'hydraulique villageoise et pastorale, et le Ministère de l'intérieur. Les outils disponibles sont notamment les suivants: ateliers, études, visites, formation, reproduction et diffusion et collaboration avec d'autres partenaires au développement.

²² Sauf pour le programme PASILD de l'UE qui couvre 6 communautés autour du Parc de Zakouma.

²³ Le Programme de développement rural décentralisé des départements d'Assoungba, Biltine, Djouf Al Ahmar et Ouara (PRODABO) financé par la GTZ/KfW dans la région du Ouaddaï est en phase de clôture puisque la coopération allemande quittera le pays en 2011.

V. Gestion du programme

A. Gestion du COSOP

71. Une «équipe de gestion du programme de pays» (EGPP) sera mise en place au Tchad. Cette équipe ad hoc sera composée de représentants des équipes des projets du FIDA, des ministères concernés, du CNCPRT et des ONG. Elle aura pour mission de faire en sorte que le présent COSOP devienne un outil de planification et de suivi conjoint des interventions bénéficiant de l'appui du FIDA au Tchad. À cette fin, l'EGPP coordonnera les tâches suivantes, en collaboration avec le gouvernement et le FIDA: i) organiser une réunion d'examen et de planification à la fin de chaque année, à laquelle prendront part les parties prenantes des interventions du FIDA au Tchad, le but étant d'apprécier l'état d'avancement de la mise en œuvre du COSOP et des autres interventions en cours et de définir les objectifs et les ressources requises pour l'année suivante; ii) organiser une mission conjointe d'examen à mi-parcours en juin 2011 pour évaluer l'état de la mise en œuvre du COSOP, les enseignements tirés et les éventuelles mesures correctives requises pour en améliorer l'impact; et iii) préparer un rapport final sur le COSOP en septembre 2015.
72. Le dispositif de suivi-évaluation du COSOP sera alimenté par les systèmes de suivi-évaluation des interventions financées par le FIDA et alimentera à son tour les dispositifs de suivi-évaluation de la SNCRP II et de la CSDR. Afin de renforcer la cohérence des interventions et de suivre la performance du programme de pays, le FIDA mettra en place un système unifié avec des indicateurs précis et mesurables, commun à l'ensemble des interventions. Ce système permettra: i) de suivre la mise en œuvre du COSOP; ii) de mesurer l'impact, les réalisations et les produits sur la base des cadres logiques ainsi que sa contribution à la mise en œuvre de la SNRP II et de la CSDR; et iii) de suivre les indicateurs clés, dont ceux relatifs au système de gestion des résultats et de l'impact du FIDA.
73. L'EGPP assurera les examens annuels des indicateurs clés de performance des interventions du FIDA au Tchad. L'examen du COSOP conduira à l'établissement d'un rapport d'activités sur la stratégie de pays qui donnera des orientations pour actualiser les indicateurs du cadre logique et formulera des recommandations concernant les moyens de surmonter les difficultés identifiées.

B. Gestion du programme de pays

74. Le gouvernement assumera la responsabilité de la gestion du programme de pays. À l'heure actuelle, l'emprunteur/bénéficiaire des prêts et dons est le Ministère de l'économie, du plan et de la coopération. La tutelle des trois projets en cours est confiée au Ministère de l'agriculture. La tutelle du projet d'hydraulique pastorale en zone sahélienne sera confiée au Ministère chargé de l'eau. Le Tchad ne fait pas partie des pays visés par le programme pilote du FIDA relatif à la présence sur le terrain et le FIDA n'a donc pas de présence par procuration sur place. La gestion du programme de pays est donc entièrement assurée par le chargé de programme.
75. Pour pallier en partie ce problème, le FIDA envisage de mettre en place une «capacité de mise en œuvre du portefeuille» (CMOP). Cette capacité dépendra du Ministère de l'économie, du plan et de la coopération (Direction générale des ressources extérieures et de la programmation) et sera installée dans les bureaux de l'antenne du FIDA à N'Djamena. Elle sera composée: i) d'un spécialiste en contrôle financier et administration des prêts et dons du FIDA; ii) d'un spécialiste en passation des marchés; iii) d'un spécialiste en suivi-évaluation; iv) d'une secrétaire; et v) d'un chauffeur. Cette structure sera financée sur le don du projet d'hydraulique pastorale en zone sahélienne. Elle sera dotée de moyens de fonctionnement et d'une dotation permettant de fournir un appui à la mise en œuvre et pourra recruter des experts pour des besoins ponctuels. Vu les capacités parfois limitées de l'administration publique, cette structure pourra puiser ses ressources humaines dans le secteur privé.

76. Dès janvier 2010, tous les projets financés par le FIDA au Tchad seront supervisés directement. Le FIDA mettra à profit cette opportunité pour assurer un meilleur suivi de son programme de pays. La supervision de celui-ci sera conduite par le chargé de programme selon un plan annuel, en étroite collaboration avec l'EGPP et la CMOP. Le plan de supervision sera élaboré avec les principaux acteurs concernés en même temps que les programmes de travail et budgets annuels. La supervision mettra un accent particulier sur les projets à risque élevé et les nouvelles initiatives. Le chargé de programme sera également responsable de l'exploitation et de la diffusion des enseignements tirés des opérations financées par le FIDA et des méthodes innovantes élaborées dans le cadre du programme de pays.
77. Au vu de l'instabilité politico-militaire au Tchad, une étude d'évaluation des risques découlant de cette instabilité pour la mise en œuvre du portefeuille du FIDA sera menée et les résultats seront inclus dans les modalités de mise en œuvre des projets/programmes.

C. Partenariats

78. Le processus de consultation pour ce COSOP a permis de renforcer la collaboration avec le CNCPR. Cette plateforme deviendra le représentant incontournable des producteurs tchadiens pour le FIDA. Les aspects relatifs au renforcement des organisations de producteurs et à la création d'organisations faïtières et interprofessionnelles envisagés dans l'objectif stratégique 2 seront formulés et exécutés en concertation avec le CNCPR.
79. Pour le COSOP 2010-2015, le FIDA collaborera avec les principaux bailleurs de fonds présent au Tchad. Le projet d'hydraulique pastorale en zone sahéenne sera mis en œuvre par le FIDA et l'AFD dans le cadre d'un financement parallèle. Dans ce projet, une composante importante de fourniture de services de base aux communautés transhumantes sera cofinancée et mise en œuvre par la Coopération suisse. L'Association des chefs traditionnels du Tchad sera un partenaire pour la gestion des conflits liés, entre autres, à l'eau.
80. Le FIDA collaborera également avec GTZ/KfW et la Coopération suisse par la sélection et la mise en place d'infrastructures de gestion de l'eau et des sols dans le cadre du PRODER-B. Cette collaboration vise à tirer profit des résultats obtenus par le projet PRODABO de la GTZ dans la région du Ouaddai et par les Programmes de développement régional du Wadi Fira et de l'Ennedi de la Coopération suisse, notamment sur la mise en place de «seuils d'épandage de crues» comme mesures de gestion des eaux et des sols dans la stratégie de pays.
81. L'AFD intervient dans l'est du pays en faveur des populations déplacées qui rentrent dans le terroir d'origine, par le biais du programme d'appui à la stabilisation (PAS) de l'est du Tchad, qui comprend des interventions en matière d'hydraulique villageoise, d'appui à la relance des activités productives et d'amélioration de l'offre de services de santé. Le Fonds pourra nouer un partenariat avec l'AFD pour l'intervention en faveur des populations déplacées. Des consultations étroites et des activités concertées sont en cours avec l'Union européenne en matière d'hydraulique villageoise. Cette coordination pourrait déboucher sur un partenariat.
82. Une collaboration est aussi envisagée avec: i) le FEM, pour l'accès aux financements liés au changement climatique, la conservation de la biodiversité et la dégradation des sols, y compris des initiatives de renforcement des capacités sur ces thèmes; et ii) le Mécanisme mondial, pour l'accès aux financements liés à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

D. Gestion des savoirs et communication

83. Sur la base des enseignements tirés des activités menées au Tchad entre 1999 et 2009, il semble que: i) le dialogue, les complémentarités et les synergies entre les projets qui devraient garantir la cohérence des interventions et l'amélioration de la qualité de la mise en œuvre sont insuffisants; ii) il n'existe aucun système de gestion

concertée du développement rural ni même de forum de consultation des parties prenantes œuvrant pour le développement rural; et iii) les capacités et la représentativité des organisations paysannes (groupements de base, comités de développement villageois) n'ont pas été suffisamment développées.

84. Il faut également souligner que le Tchad est l'un des pays les moins avancés au monde pour ce qui est des technologies de l'information et de communication qui contribuent à faciliter le traitement et l'amélioration des circuits du savoir²⁴. Le taux de pénétration dans tous les segments du marché des télécommunications (téléphonie fixe, téléphonie mobile et Internet) est bien inférieur à la moyenne pour l'Afrique. En 2007, le réseau de télécommunication Sotel Tchad comprenait 17 000 lignes principales, dont 80% à N'Djamena²⁵.
85. Compte tenu de cette situation, le partage et les échanges de savoirs et d'innovations dans le cadre du COSOP seront principalement effectués par le biais de forums et d'ateliers. La stratégie de pays vise à mettre en place un plan opérationnel pour la gestion des connaissances à l'échelon national dont les orientations stratégiques sont les suivantes: i) renforcement des capacités des projets dans la gestion des savoirs et des innovations; ii) intégration d'activités de gestion des savoirs et des innovations dans les nouveaux projets du programme de pays et dans les projets en cours lors des prochaines missions de supervision; iii) promotion de la diffusion et de l'accès aux savoirs; et iv) facilitation de l'accès au savoir et au savoir-faire.

E. Cadre de financement SAFF

86. Le cadre indicatif de financement du programme de pays 2010-2015 s'appuiera sur le système d'allocation fondé sur la performance (SAFF). Le niveau de ressources que le FIDA doit mobiliser dépend de la taille de la population rurale, de la performance des politiques et institutions rurales et de celle des projets/programmes du FIDA dans le pays. Les performances actuelles des indicateurs respectifs sont présentées dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Calcul de l'allocation SAFF pour la première année du COSOP^{a/}

<i>Indicateur</i>	<i>COSOP année 1</i>
Notes évaluant le secteur rural^{b/}	
A(i) Dispositif politique et juridique encadrant les organisations rurales	4,00
A(ii) Dialogue entre le gouvernement et les organisations rurales	3,25
B(i) Accès à la terre	3,75
B(ii) Accès à l'eau à usage agricole	3,00
B(iii) Accès aux services de recherche et de vulgarisation agricoles	2,67
C(i) Conditions propices au développement des services financiers ruraux	3,25
C(ii) Conditions d'investissements pour les entreprises rurales	2,67
C(iii) Accès aux marchés des intrants et des produits agricoles	3,00
D(i) Accès à l'éducation dans les zones rurales	2,75
D(ii) Représentation	2,33
E(i) Affectation et gestion des fonds publics en faveur du développement rural	2,75
E(ii) Responsabilité, transparence et corruption dans les zones rurales	2,50
Moyenne des notes cumulées	2,99
Indice d'affectation des ressources de l'IDA	2,58
Note projets à risques (PAR)	5,0
Allocation annuelle (en millions d'USD)	6,5

IDA= Association internationale de développement

a/ Sur la base des allocations pour 2007-2009

b/ Ces notes reflètent la perception du FIDA sur la performance du pays sur les différents thèmes.

²⁴ Le Tchad est au 134^{ème} rang dans le classement de l'indice «Networked Readiness 2008-2009» publié dans le rapport intitulé «The Global information technology 2008-2009».

²⁵ Plan de développement des technologies de l'information et de la communication au Tchad, mai 2007.

87. Ainsi, sur la base du SAFP, le Tchad bénéficie d'un montant total d'environ 7 millions d'USD pour l'année 2010 et d'une allocation d'environ 43 millions d'USD pour la période 2010-2015. Le tableau 2 présente la pertinence du SAFP en termes d'allocations annuelles de ressources par rapport à la performance.

Tableau 2: Relations entre les indicateurs de performance et la note de pays

<i>Scénario de financement</i>	<i>Note PAR (+/- 1)</i>	<i>Note de performance du secteur rural (+/- 0,3)</i>	<i>Variation en pourcentage du score SAFP du pays par rapport au scénario de base</i>
Hypothèse basse	4	2,69	-26%
Hypothèse de base	5	2,99	0%
Hypothèse haute	6	3,29	30%

F. Risques et gestion des risques

88. Le risque pays est élevé au Tchad. Il existe avant tout un risque politique, en raison des relations conflictuelles entre le Tchad et le Soudan et de l'existence d'une opposition armée. L'instabilité sociale et politique qui en découle fait peser des risques majeurs et difficilement prévisibles sur la mise en œuvre et, a fortiori, la pérennité de l'impact des interventions du Fonds. Il s'agit de considérer le Tchad comme un pays auquel s'appliquent certaines mesures de prévention, d'atténuation et de redressement des situations post-conflit (qui, bien entendu, n'éliminent pas nécessairement les causes de l'instabilité). Les mesures de prévention incluent le renforcement des partenariats, la simplicité de la formulation des projets/programmes et l'élaboration de plans de gestion des imprévus pour les projets/programmes. Les mesures d'atténuation consistent à assurer: i) un suivi rapproché du programme de pays conduit par l'EGPP sur une base annuelle; et ii) une flexibilité suffisante des interventions du FIDA pour pouvoir modifier les programmes de travail et budgets annuels en fonction de l'évolution de la situation sécuritaire. En matière de redressement, le FIDA peut contribuer à assurer le passage d'une phase d'urgence vers un développement à long terme: i) en appuyant l'amélioration des conditions de vie des populations déplacées à l'intérieur du pays qui retournent dans le terroir d'origine; et ii) en améliorant la rapidité et la facilité d'accès aux ressources mises à disposition sous forme de dons.
89. **Risque social.** Dans les zones où est pratiquée la transhumance au Tchad, les tensions entre éleveurs et agriculteurs sédentaires risquent d'engendrer des conflits qui, s'ils sont mal gérés, pourraient dégénérer en désordres, voire en affrontements ethniques ou sociaux, comme le démontre le cas extrême de la province voisine du Darfour. Le COSOP inclura parmi ses interventions: i) le renforcement des institutions de gestion des conflits où siègent des pouvoirs traditionnels; et ii) la sécurisation des parcours de transhumance grâce à l'accès à l'eau des systèmes d'élevage mobiles, l'aménagement concerté des axes de transhumance et la mise en place d'un cadre de concertation réunissant éleveurs itinérants, agriculteurs sédentaires et autorités traditionnelles et modernes.
90. **Risque environnemental.** Le Tchad est extrêmement vulnérable au changement climatique, aux invasions de prédateurs (criquets pèlerins, tiques, oiseaux) et aux feux de brousse. La mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation au changement climatique fait partie intégrante du COSOP (voir objectif stratégique 1). Les mesures d'adaptation recommandées par le PANA incluent aussi des systèmes d'alerte précoce pour lutter contre les invasions de prédateurs. La planification environnementale au niveau des bassins versants envisagée dans le cadre de l'objectif stratégique 1 peut devenir un outil efficace pour combattre les feux de brousse. Cette stratégie d'adaptation pourrait faire l'objet d'une intervention de la part du FEM et du Mécanisme mondial.

91. **Risques liés à la mise en œuvre de projets/programmes.** Ces risques concernent les aspects fiduciaires des prêts et dons (passation des marchés, administration financière) ainsi que la capacité de mise en œuvre limitée au Tchad, aussi bien dans l'administration que dans le secteur privé. Les mesures d'atténuation envisagées incluent: i) la création d'une capacité de mise en œuvre du portefeuille (CMOP); ii) le recours à une assistance technique qualifiée au niveau national et international pour la mise en œuvre des projets/programmes, comme dans le cas de la mise en œuvre du projet d'hydraulique pastorale en zone sahélienne; et iii) la mise en place de procédures de passation de marchés flexibles et décentralisées (commissions d'ouverture et jugement des offres au niveau régional, voire au sein des projets comme dans le cas du PSANG II pour les investissements communautaires) qui sont actuellement promues par le gouvernement.

Processus de consultation pour l'élaboration du COSOP

1. Selon les nouvelles orientations du FIDA, le processus d'élaboration du COSOP Tchad a été conduit sous la direction du Ministère de l'Agriculture et s'est déroulé en quatre étapes consultatives clés:
 - **Une mission préparatoire en mars 2009.** Cette mission a permis de mener, en consultation avec les départements techniques concernés, une analyse préliminaire de la situation de pauvreté rurale au Tchad et une caractérisation des points suivants: (i) groupes vulnérables; (ii) stratégies et priorités du gouvernement en matière de développement rural ; (iii) capacités institutionnelles des acteurs publics et privés opérant dans les domaines du développement rural; (iv) interventions des partenaires techniques et financiers du Tchad en matière de développement rural en portant une attention particulière aux opportunités de complémentarité; et (v) impact des interventions financées par le FIDA au Tchad et les leçons apprises de la mise en œuvre.
 - **Deux ateliers consultatifs en mars 2009.** Le premier atelier a été effectué avec les représentants régionaux du Conseil National de Concertation de Producteurs Ruraux du Tchad (CNCPR) (le 21 mars 2009), tandis que le second a réuni l'Equipe de Gestion du Programme de Pays au Tchad (le 23 mars 2009) afin de retenir de façon concertée les axes prioritaires du COSOP.
 - **Un atelier consultatif en juin 2009** sur une version plus avancée de la stratégie pays qui prend en compte les commentaires du contrôle de qualité interne du FIDA et des partenaires tchadiens.
 - **L'examen par le Comité Technique Intersectoriel** qui effectue le travail d'analyse technique des stratégies macroéconomiques pour le compte du Haut Comité Interministériel (présidé par le Premier Ministre) qui est l'organe compétent pour la validation de la stratégie.
2. Ce processus d'échanges et de validation participatif qui associe les décideurs et acteurs du secteur rural au Tchad a permis d'assurer la cohérence du COSOP avec les politiques gouvernementales, les attentes du monde rural, le positionnement géographique et thématique des partenaires techniques et financiers du Tchad intervenant dans le secteur rural et les orientations stratégiques du FIDA.

Échanges Consultatifs avec les représentants régionaux de la CNCPR

3. Le Conseil National de Concertation de Producteurs Ruraux du Tchad (CNCPR) est l'instance principale de représentation du monde rural au Tchad. Il participe auprès du gouvernement du Tchad à l'élaboration et au suivi des politiques nationales ayant trait au développement rural.
4. Afin de garantir la prise en compte des priorités des populations et organisations professionnelles rurales, le FIDA a tenu à associer les représentants régionaux de la CNCPR à l'élaboration du nouveau programme de pays du Tchad. Dans ce contexte, un atelier national, regroupant 21 participants provenant de 13 régions, s'est tenu à N'Djamena le 21 mars 2009 pour présenter les grandes lignes du programme de pays et, suite à des travaux de groupe, retenir de façon participative les priorités à prendre en compte par le FIDA dans le programme de pays Tchad, en vue de contribuer à la réduction de la pauvreté rurale.

Conclusions et Recommandations des ateliers de consultations avec les représentants régionaux de la CNCPR

5. Les représentants des organisations paysannes (OP) ont conclu que les axes prioritaires d'intervention pour le développement agricole et la réduction de la pauvreté rurale au Tchad et pour lesquels le FIDA aurait un avantage comparatif, seraient :
 - La mise en valeur durable et diversification des systèmes de production, y compris des systèmes pastoraux, pour assurer un accroissement de la sécurité alimentaire et des revenus;
 - La gestion/prévention des conflits intercommunautaires comme instruments de gestion des ressources agro-sylvo-pastorales ;
 - L'aménagement des bassins versants dans une optique de gestion de l'eau, planification locale et des mesures de mitigation et/ou adaptations des effets du changement climatique;
 - L'adoption d'approches filières en appui à toute intervention;
 - L'appui et développement de la micro- finance, en faveur des populations les plus pauvres et les plus marginalisées.
6. Les axes transversaux retenus sont :
 - Le genre,
 - Les aspects institutionnels,
 - Le renforcement des capacités des OP et des producteurs (y compris dans l'élaboration de politiques agricoles)
 - L'accès à l'information opérationnelle et à la communication
7. Afin de sélectionner des filières pro-pauvres, les critères de sélection qui ont été retenus sont: (i) la bonne accessibilité aux intrants à des coûts réduits; (ii) un fort potentiel d'autoconsommation et de commercialisation ; (iii) un cycle de production relativement court; (iv) des cultures relativement résistantes; (v) des besoins en main d'œuvre réduits; (vi) une diffusion à l'ensemble du territoire et/ou localisée à des zones qui abritent un grand nombre de ménages pauvres ou vulnérables; (vii) des cultures pratiquées par les femmes.
8. Ces sept critères ont permis d'élaborer une grille. Les résultats de cette analyse sont consignés dans le tableau 1 ci-après et peuvent se résumer ainsi: (i) la spiruline et le sésame au premier rang (89%); (ii) l'arachide et Jathropha Curcas au deuxième avec (83%); (iii) le niébé et le gombo (80%); (iv) la gomme arabique (71%) ; (v) riz pluvial en dernière position (51%).

Tableau 1: Grille d'analyse des différentes filières

Culture	Accessibilité et coûts des intrants	Note	Potential d'autoconsommation et commercialisation	Note	Cycle court de production	Note	Ennemis des cultures	Note	Besoin en M.O.	Note	Diffusion sur le territoire	Note	Pratiquée par les femmes	Note	Ranking final
Sésame	Presque pas d'intrants	5	Mangé sous forme d'huile et de pâte; bonne commercialisation nationale et internationale	5	Variété blanche de 45 jours; variété noire de 90 jours	4	Réduits	4	Récolte	4	Bonne	4	Oui	5	89%
Spiruline	Pas d'intrants	5	Comestible et bon potentiel de commercialisation (enfants mal nourris)	5	Variétés de 1 mois existent	4	Non	5	Réduits	4	Lac Tchad et Kanem (zones pauvres)	3	Femmes, surtout marginalisée	5	89%
Arachide	Presque pas d'engrais; semence à un coût accessible	4	Bon dans les deux cas	5	Existence de variétés courtes (3 mois)	4	Réduits	4	Sarclage et récolte	3	Bonne	4	Oui	5	83%
Jatropha curcas (filière à développer)	Pas d'intrant sauf semences en cas de plantation; 3 Centres de production de semences existent	5	Non comestible; huile comme combustible; tourteaux utilisés comme fertilisant; commercialisation au niveau local pour production d'énergie	3	Récolte 2 fois par an pendant 50 ans	5	Aucun	5	Réduits	4	Endémique dans les zones de sahélo-soudaniennes;	3	A développer mais peut être une activité féminine	4	83%
Niébé	Coût de semences	4	Bon dans les deux cas	5	Variété rouge à cycle court (45 jours) en saison des pluies avec rendement bas; variété blanche à cycle long (3 mois) avec rendement plus élevé	4	Beaucoup d'ennemis et difficulté de conservation	2	Récolte	4	Bonne	4	Oui	5	80%
Gombo	pas d'intrants	5	Comestible et bon potentiel de commercialisation dans les centres urbains	4	variété à cycle court existe	4	réduits	4	Moyens	3	Surtout au Sud	3	OUI	5	80%
Gomme arabique	Pas d'intrants sauf équipement de saignée	5	Non comestible	3	Saison de récolte qui dure environ 3 mois	3	Feux de brousse	4	Réduits mais accès parfois difficile et dangereux car manque d'eau	4	Localisé en zone sahélo-soudanienne	3	Hommes et femmes	3	71%
Manioc	Coût des boutures	3	Feuilles et racines sont comestibles; bonne commercialisation	5	1 récolte; résistant à la sécheresse	3	Certains	3	Moyens	3	moyenne	3	Hommes et femmes	4	69%
Riz	Très exigeant en intrants	2	Comestible et bon potentiel de commercialisation dans les centres urbains	5	Variétés à 3 mois existent; NERICA en cours de diffusion	4	Oiseaux et inondations	3	Intensif pour le semis et le sarclage	2	Zones inondées surtout les régions du Mayo Kebbi et Tandjilé	2	Non	0	51%

Situation économique du pays

COUNTRY DATA

Chad

Land area (km2 thousand) 2006 1/	1 259	GNI per capita (USD) 2006 1/	450
Total population (million) 2006 1/	10.47	GDP per capita growth (annual %) 2006 1/	-3
Population density (people per km2) 2006 1/	8	Inflation, consumer prices (annual %) 2006 1/	8
Local currency CFA Franc BEAC (XAF)		Exchange rate: USD 1 = 500 XAF	
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual population growth rate)	3.5	GDP (USD million) 2006 1/	6 541
2000-2006 1/		GDP growth (annual %) 1/	
Crude birth rate (per thousand people) 2006 1/	46	2000	-0.9
Crude death rate (per thousand people) 2006 1/	16	2006	0.5
Infant mortality rate (per thousand live births) 2006 1/	124	Sectoral distribution of GDP 2006 1/	
Life expectancy at birth (years) 2006 1/	51	% agriculture	21
Number of rural poor (million) (estimate) 1/	0	% industry	55
Poor as % of total rural population 1/	0	% manufacturing	5
Total labour force (million) 2006 1/	4.03	% services	25
Female labour force as % of total 2006 1/	47	Consumption 2006 1/	
Education		General government final consumption expenditure (as % of GDP)	6
School enrolment, primary (% gross) 2006 1/	76 a/	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	52
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2006 1/	0	Gross domestic savings (as % of GDP)	42
Nutrition		Balance of Payments (USD million)	
Daily calorie supply per capita	0	Merchandise exports 2006 1/	3 750
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2006 2/	29	Merchandise imports 2006 1/	1 250
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2006 2/	28	Balance of merchandise trade	2 500
Health		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 2006 1/	4 a/	before official transfers 2006 1/	n/a
Physicians (per thousand people)	n/a	after official transfers 2006 1/	n/a
Population using improved water sources (%) 2004 2/	42	Foreign direct investment, net 2006 1/	n/a
Population with access to essential drugs (%) 2/	n/a	Government Finance	
Population using adequate sanitation facilities (%) 2004 2/	9	Cash surplus/deficit (as % of GDP) 2006 1/	n/a
Agriculture and Food		Total expenditure (% of GDP) 2006 1/	n/a
Food imports (% of merchandise imports) 2006 1/	n/a	Total external debt (USD million) 2006 1/	1 772
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 2006 1/	n/a	Present value of debt (as % of GNI) 2006 1/	23
Food production index (1999-01=100) 2006 1/	122	Total debt service (% of GNI) 2006 1/	1
Cereal yield (kg per ha) 2006 1/	750	Lending interest rate (%) 2006 1/	15
Land Use		Deposit interest rate (%) 2006 1/	4
Arable land as % of land area 2006 1/	3 a/		
Forest area as % of total land area 2006 1/	10 a/		
Irrigated land as % of cropland 2006 1/	1 a/		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* database CD ROM 2008

2/ UNDP, *Human Development Report*, 2007/2008

Cadre de gestion des résultats du COSOP

Axes stratégiques du DSRP2 et CSDR		Résultats Clés			Objectifs du dialogue politique
Stratégie de croissance et réduction de la pauvreté (SNCRP 2)	Consultation Sectorielle sur le Développement Rural (CSDR)	Objectifs du COSOP contribuant à l'atteinte de ceux du SNCRP 2	Résultats clés dont le FIDA contribuera à la réalisation	Indicateurs clés (horizon 2014 dans les zones d'intervention du programme pays) a/	
<p>Objectif 1. Promouvoir la bonne gouvernance pour renforcer la cohésion et l'efficacité des politiques. Objectif 1.1.2 Prévenir et résoudre les conflits – Consolidar la paix. Objectif 1.1.3: Mettre fin aux conflits</p> <p>Objectif 2. Créer un environnement favorable à une croissance économique, robuste et diversifiée et réductrice de la pauvreté. Objectif 2.2 Promouvoir les filières porteuses capables de soutenir une croissance diversifiée. Objectif 2.4 Promouvoir l'emploi pour s'attaquer à la pauvreté</p> <p>Objectif 3. Valoriser le potentiel de croissance du secteur rural</p> <p>Objectif 4. Faire des infrastructures un levier de la croissance. Objectif 4.3: Améliorer l'hydraulique villageoise et pastorale</p> <p>Objectif 5. Valoriser les ressources humaines. Objectif 5.1: Amélioration de l'éducation. Objectif 5.2: Amélioration de la santé. Objectif 5.3: Promotion du genre</p> <p>Résultats clés ; A. Pauvreté Nationale réduite de 54% à 40% en 2011 et à 27% en 2015. B. Manque d'autosuffisance alimentaire réduite de 44% à 26,5% en 2015</p>	<p>1. Augmentation durable de la production agricole</p> <p>2. Émergence de filières compétitives</p> <p>3. Gestion et valorisation des ressources naturelles</p> <p>4. Promotion du monde rural</p>	<p>Objectif General : Donner aux ruraux pauvres hommes et femmes, les moyens d'accroître leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire</p> <p>Objectif Stratégic (OS) 1 : Améliorer l'accès et favoriser la gestion durable de l'eau par les ruraux pauvres (SNCRP 4; CSDR 3 et 1)</p> <p>Objectif Stratégic (OS) 2: Améliorer l'accès aux marchés de produits et d'intrants agricoles dans les filières où les ruraux pauvres ont un avantage comparatif (SNCRP 2.2 et 2.4; CSDR 2 et 4)</p>	<p>OS 1.1 : Les capacités des populations locales de planifier, construire et entretenir les infrastructures qui permettent de gérer l'eau et le sol d'une manière durable sont renforcées (SNCRP 3; CSDR 3 et 4)</p> <p>OS 1.2: La capacité de gestion des conflits intercommunautaires liés à l'eau est améliorée (SNCRP 1.1.2 et 1.1.3)</p> <p>OS 2.1: L'accès aux intrants et à la connaissance technique ainsi que la capacité de commercialiser et de transformer la production agricole de la part des ruraux pauvres sont améliorés</p> <p>OS 2.2: Le pouvoir de négociation des petits producteurs à l'intérieur des chaînes de valeur est amélioré</p>	<p>La superficie aménagée par des ouvrages de gestion des eaux et des sols augmente de 15%</p> <p>Les systèmes de gestion opportuniste des pâturages par la transhumance sont sécurisés par un maillage de points d'eau suffisamment dense (densité à définir)</p> <p>Les institutions locales (conventions locales, comité de gestion) pour la planification et la gestion des ouvrages sont créés et fonctionnantes</p> <p>Le nombre de conflits intercommunautaires baisse de 20%</p> <p>Le bénéfice net pour les producteurs dans les filières ciblées croit de 15%</p> <p>Au moins 1 organisation faitière représentative et professionnelle est opérationnelle dans 50% des filières ciblées</p>	<p>La définition du niveau approprié (canton, département, bassin versant) pour la planification de la gestion des ressources naturelles et sur la reconnaissance juridique des « conventions locales » pour le développement communautaire</p> <p>Les systèmes d'entretien lourd des puits pastoraux notamment par les recettes des ventes du bétail ainsi que la définition d'un cadre réglementaire approprié pour la sécurisation des systèmes d'élevage mobiles y compris la mise en place d'un nouveau code pastoral</p> <p>La reconnaissance juridique des conventions locales qui sont utilisées pour la planification et la gestion des ouvrages de gestion des eaux et des sols</p> <p>Le renforcement des capacités de gestion des conflits par les pouvoirs traditionnels</p> <p>Le niveau de protection à accorder aux filières à promouvoir</p> <p>L'amélioration des liens entre la stratégie d'adaptation aux changements climatiques et la SNCRP2 ainsi que le renforcement de la capacité pour accéder aux financements liés aux changements climatiques</p>

a/ La situation de référence sera établie sur la base d'enquêtes élaborées avant la mise en oeuvre du Projet d'Hydraulique Pastorale en Zone sahéenne (PROHYPA) et pendant la formulation du programme PROGEREN pendant le deuxième semestre 2009. La quantification des indicateurs clés sera révisée à ce stade.

Cadre de gestion des résultats du précédent COSOP

Cadre logique du COSOP précédent²⁶

	Situation à la formulation du COSOP	Situation à l'achèvement du COSOP	Leçons apprises
A. Objectifs stratégiques du pays (SNRP)			
Réduction de la pauvreté et amélioration des conditions de vie des populations	<p>PIB par habitant (\$) : 160 (1997) Taux de croissance du PIB par tête (%) : -9.2 (1990-93) Consommation par tête (\$) : N/A (1992) Dépenses publiques (% PIB) : 21 (1992) Service de la dette (% d'échange des biens et services) : 9.5 (1997) Taux d'inflation : 5% en 1997 Incidence de la pauvreté (%) : 54 (1993) Pauvreté rurale (%) : N/A (1993)</p>	<p>PIB par habitant (\$) : 624 (2006) Taux de croissance du PIB par tête (%) : -3 (2006) Consommation par tête (% du PIB) : 52 (2006) Dépenses publiques (% PIB) : 6 (2006) Service de la dette (% d'échange des biens et services) : 1 (2006) Taux d'inflation : 8% en 2006 Incidence de la pauvreté (%) : N/A Profondeur de la pauvreté (%) : N/A</p>	
B. Objectifs stratégiques du COSOP précédent			
Objectif 1 : Promouvoir l'intégration des dimensions sociales et économiques dans les interventions du FIDA	<p>Besoin d'augmenter la sécurité alimentaire, notamment par l'augmentation de la production et la diversification des revenus</p>	<p>Les interventions ont été efficaces en ce qui concerne l'amélioration de la sécurité alimentaire par la mise à disposition des céréales au niveau villageois, la réalisation des infrastructures communautaires de base (école, point d'eau, magasin de stockage) et le développement des services financiers décentralisés.</p> <p>Tous les projets FIDA se sont basés sur une planification au niveau villageois.</p> <p>Les projets en cours ne se sont pas suffisamment focalisés sur la production agricole et leur impact dans ce domaine a été limité. Comme corollaire, la durabilité des magasins de stockage collectifs (banques céréalières ou greniers de sécurité alimentaire) n'est pas assurée. Les producteurs ruraux sont marginalisés et déconnectés des marchés même dans des zones non enclavées. Les capacités des groupes de base (agriculteurs, éleveurs, femmes, jeunes) et de leurs organisations sont encore faibles et doivent être renforcées. La quasi-absence des services publics renforce le besoin d'un développement basé sur les organisations de</p>	<p>Afin de préparer les populations au processus de décentralisation (car, malgré les retards accusés par le processus, celle-ci va s'établir tôt au tard) et dans le souci d'éviter des duplications, il faudra privilégier la planification, l'exécution et la gestion des projets à un niveau inter-villageois voir départemental.</p> <p>Appuyer l'accroissement et la sécurisation de la production agricole qui permettrait d'alimenter les magasins de stockage collectifs.</p> <p>La création et la capacitation des membres des Comités de Gestion et d'Entretien de toute infrastructure socio-économique est un préalable incontournable avant tout investissement en infrastructures. Accroissement de la production agricole ou sa sécurisation doivent s'inscrire dans une « approche filière ». Importance du ciblage des filières touchant aussi les plus pauvres et/ou impliquant effectivement les acteurs les plus pauvres. La stratégie de ciblage à la base doit être</p>

²⁶ L'exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays 1999-2008 (COSOP) du FIDA n'était pas conçu selon un cadre de gestion des résultats comme il l'est aujourd'hui. Le présent appendice fait donc un tour d'horizon des principaux résultats obtenus, en les comparant non pas à des indicateurs de référence mais aux priorités définies dans le COSOP.

	Situation à la formulation du COSOP	Situation à l'achèvement du COSOP	Leçons apprises
		producteurs par le biais d'un transfert de connaissances.	claire et transparente, mais aussi flexible et adaptable. Le ciblage géographique est à privilégier mais, dans un souci d'inclusion, ce ciblage doit être combiné avec l'auto-ciblage (par exemple filières « pro-pauvres ») et avec un ciblage proactif (femmes, jeunes).
Objectif 2 : Promouvoir l'autonomisation des communautés locales	Peu ou pas d'organisations de base. Les organisations de base qui existent ne participent pas au processus de prise de décision. Besoin de partager les décisions de gestion du projet avec les partenaires locaux (communautés, municipalités et ONG locales).	Les projets ont soutenu la création des organisations paysannes de base (groupements, CVD, ASANG, GIE) et le renforcement de leurs capacités de planification et formulation des microprojets. Mais ils ont souvent des difficultés à établir des mécanismes d'appui performants en faveur de ces organisations, si bien que les organisations paysannes restent faibles sur les aspects tant organisationnels et techniques que de gestion, planification et programmation. Cette faiblesse serait expliquée principalement par une insuffisante définition et compréhension des rôles et fonctions de ces organisations, un éclatement des tâches entre plusieurs opérateurs/prestataires (ONG, bureaux d'études, agences parastatales), spécialisés chacun sur une fonction et une zone spécifiques et développant peu des échanges entre eux.	Les Comités de Développement Villageois (CVD) ont souvent été créés à la hâte pour répondre à des besoins opérationnels des projets et sans trop se soucier de l'aspect de la représentativité surtout des couches les plus pauvres et marginalisées des communautés rurales. L'identification des plus pauvres dans ces communautés par un diagnostic approprié et leur implication dans les instances de base (groupements, CVD, etc.) constitue un préalable pour mettre en place des instances représentatives au niveau de ces communautés. Renforcer les capacités des groupes de base (agriculteurs, éleveurs, femmes, jeunes) et de leurs organisations est un pari gagnant. La quasi-absence des services publics renforce le besoin d'un développement basé sur les organisations de producteurs par le biais d'un transfert de connaissances.
Objectif 3 : Améliorer l'accès des pauvres aux services financiers	Besoin de mettre en place des services de microfinance pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire, de diversification et d'autonomisation des communautés. Aucun opérateur spécialisé dans la zone sahélienne du Tchad. Les projets en cours ont posé les jalons d'une culture financière parmi la population de base et en esquissant des institutions prometteuses.	Le délai nécessaire pour atteindre l'autonomie organisationnelle et financière d'un réseau de microfinance (10 à 12 ans) semble être incompatible avec sa mise en œuvre à travers une composante d'un projet de développement. En outre, les liens entre les services financiers et les autres volets des projets sont souvent très faibles.	Il vaudrait mieux qu'un soutien à la micro finance relève d'un programme à part entière.
Objectif 4 : Améliorer la gestion des ressources naturelles	Problèmes de foncier dans les zones agro-pastorales. Besoin d'établir ou de réhabiliter les couloirs de transhumance. Besoin de négocier avec les autorités locales ou les « chefs traditionnels » avant tout investissement (irrigation, plantation d'arbres, réclamation de	Les questions liées à l'environnement, la gestion des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité ont été les moins couvertes par les projets FIDA au Tchad.	Une attention particulière devra porter sur ces questions afin de trouver des mesures durables d'adaptation au changement climatique, la désertification, l'érosion éolienne et hydrique et l'action humaine.

	Situation à la formulation du COSOP	Situation à l'achèvement du COSOP	Leçons apprises
	terres) Besoin d'établir des mécanismes où les intérêts du groupe cible, dont les femmes, sont pris en compte dans leur intégralité. Technologie de collecte de l'eau mécanisée testée dans la zone du Kanem		
C. Programmes et projets			
	En cours :		
	- le Projet de Sécurité alimentaire du Nord Guéra (PSANG))	Approuvé en décembre 1991 Clos en juin 2001	L'instabilité politique a souvent entravé l'exécution des projets: l'établissement d'une équipe pays - personnes ressources (représentants des Ministères, ONG, bénéficiaires, bailleurs de fonds, coordonnateurs projets FIDA), qui assurera la continuité dans le leadership, supervision et soutien à l'exécution pourrait, en partie, pallier à ce problème.
	- le Projet de Développement Agricole des Oasis du Kanem (PDAOK)	Approuvé en avril 1994 Clos en juin 2002	
	Proposés :		
	- le Projet de Sécurité alimentaire du Nord Guéra (PSANG-II))	Approuvé en mai 2000 En cours	
	- le Projet de développement rural du Kanem (PRODER-K))	Approuvé en avril 2003 En cours Clôture prévue juin 2013	
	- le Projet de développement rural du Batha (PRODER-Batha))	Approuvé en avril 2005 En cours Clôture prévue décembre 2013	
D. Performances du FIDA			
Dialogue politique	Une Stratégie nationale de l'éradication de la pauvreté rurale développée autour de 4 points : (i) renforcement de la sécurité alimentaire ; (ii) augmentation des revenus ; (iii) renforcement de la participation des communautés ; (iv) protection et promotion des groupes vulnérables, et (v) développement des services sociaux de base. La Lettre de Politique de Développement Rural du Tchad (LPDR) traduit les orientations adoptées lors de la Consultation Sectorielle sur le Développement Rural (CSDR), issue de la Table ronde sur le développement du Tchad tenue à Genève en octobre 1998.	Une première Stratégie nationale de réduction de la pauvreté SNRP approuvée en 2003. Le bilan et la stratégie en matière de pauvreté sont formulés par le document de la deuxième Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (SNRP2) 2008-11. Un Plan d'Intervention pour le Développement Rural (PIDR) a été défini en avril 2000 conjointement avec les institutions financières et de coopération internationale pour la mise en œuvre du CSDR. L'objectif principal est une augmentation durable de la production agricole en préservant l'environnement et le renforcement des capacités dans le secteur rural. Faible dialogue de politique sur la mise en place et l'opérationnalisation de l'Association de Sécurité Alimentaire du Nord Guéra (ASANG) qui aurait du reprendre la maîtrise d'ouvrage du PSANG II. Cette association n'est déconnectée de la base et n'a pas bénéficié des appuis du projet et du gouvernement. Ces limites sont valables en général pour les initiatives concernant toutes les organisation à la base. Mise en place d'un bureau de liaison du FIDA	La fonction de dialogue sur les politiques reste faible et nécessite d'être renforcée Le Bureau de liaison des projets et programmes FIDA au Tchad est un organe de liaison entre le gouvernement et le FIDA et, de par son statut, ne peut pas parler ou agir au nom du FIDA

	Situation à la formulation du COSOP	Situation à l'achèvement du COSOP	Leçons apprises
Partenariat	Développement de partenariats stratégiques avec la Banque Mondiale, la FAO, l'AFD, SECADEV, ONDR, CIDR, la Coopération Italienne.	Partenariats avec l'AFD, et la Coopération Suisse. pour la mise en œuvre du projet d'hydraulique pastorale en zone sahélienne (PROHYPA)	Le FIDA n'étant pas véritablement représenté au Tchad. Sa participation au dialogue avec les partenaires se résume surtout aux aspects de formulation ou de pilotage des projets et sa contribution au dialogue de politique est très limitée du fait que les expériences novatrices susceptibles d'être reproduites sont limitées.
Gestion du programme de pays	Exécution, gestion et supervision par l'unité de gestion Système de gestion « top down » Manque de participation des bénéficiaires Long délai de la mise en œuvre dû entre autres aux procédures de passation de marchés	Coordination et supervision par l'unité de gestion Approche (faire-faire) privilégiée par tous les projets en cours Participation des bénéficiaires accrue Délai de mise en œuvre relativement long Mise en place d'un bureau de liaison des projets et programmes FIDA Les salaires des cadres des UCP sont trop faibles pour attirer des expertises de bon niveau Faiblesse des systèmes de suivi évaluation Procédures de passation de marchés confiées à Commissions Régionale d'Ouverture et Jugement des Offres (CROJO) dans le cas du PSANG II pour les marchés communautaires jusqu'à 50 MFCFA. L'initiative est entrain d'être répliquée sur les deux autres projets FIDA en cours.	L'approche « faire faire », privilégiée par tous les projets en cours, est souvent confondue avec le « laisser faire » Manque de travail de d'analyse et de formulation insuffisant dans la phase de conception des projets. Besoin de promouvoir une stratégie de sortie Le dialogue, les complémentarités et les synergies entre les projets qui devraient garantir la cohérence des interventions et l'amélioration de la qualité de la mise en œuvre ont été insuffisants. Ce phénomène est accentué par la faiblesse des systèmes de suivi-évaluation et le déficit de capitalisation qui en résulte. Il entrave la capacité d'autoévaluation du FIDA, le pilotage et pose d'importants problèmes de capitalisation.

Réserve de projets

1. Afin d'atteindre les objectifs stratégiques, le programme de pays 2010-2015 pour le Tchad se structurera autour d'un programme de gestion des ressources naturelles (PROGEREN) réunissant i) la gestion des eaux et des sols, et ii) l'appui aux filières agricoles pro-pauvres.
2. Le programme serait formulé en deux phases, la première pendant le cycle 2010-2012 et la deuxième pendant le cycle 2013-2015.
3. Le PROGEREN bénéficierait des résultats et des leçons apprises sur le COSOP 1999-2009 et par le recadrage du PRODER-B (dont la mission a eu lieu en juin 2009). Suite à ce recadrage, le PRODER-B sera en mesure (déjà en 2009) de réorienter ses interventions vers la mise en place de mesures de gestion des eaux et des sols telles que « seuils d'épandage de crues » et vers une valorisation des superficies additionnelles par une approche filière. Le PRODER-B mènera donc un test des activités préconisées dans le PROGEREN.
4. Des interventions complémentaires en matière d'adaptation voir même de réduction des impacts liés au changement climatique, conservation de la biodiversité et dégradation du sol seraient financées sur les fonds FEM et par d'autres bailleurs de fonds en accompagnement du PROGEREN.

Pipeline indicatif des engagements 2010-2015 (Hypothèse de base)

<i>Approbation</i>	<i>Description</i>	<i>Durée</i>	<i>Montant engagé (USD)</i>	<i>Montant (USD) restant (SAPF)</i>
Allocation cycle 2010-2012				21,83 millions
Septembre 2011	PROGEREN	2012-2017	21,83 millions	0
Allocation cycle 2013-2015				21,83 millions
Septembre 2014	PROGEREN (phase II)	2014-2019	21,83 millions	0

Zone d'intervention et groupe cible

5. Le PROGEREN est un programme dont la couverture géographique et le groupe cible seraient dictés par (i) les résultats du ciblage (voir section IV D du COSOP) ; (ii) la faisabilité technique des structures de gestion des eaux et des sols; et (iii) la sélection des filières qui sera fonction des priorités du Gouvernement et des organisations professionnelles agricoles ainsi que de l'impact potentiel sur les revenus des groupes cibles du FIDA.

Justification

6. Dans les régions sahéniennes et pré-soudaniennes du Tchad, l'eau représente la contrainte plus importante à tout type de développement rural. En outre, les petits producteurs tchadiens connaissent une décapitalisation et une marginalisation qui semble plus importante que celle dont souffrent les petits producteurs dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. Même dans les zones non enclavées, l'accès au marché, au financement agricole et aux intrants de bonne qualité reste très réduit. Cependant, le potentiel de production est élevé notamment dans les zones en culture de décrue et celles où la mise en place de structures de gestion des eaux et des sols rendrait possible l'intensification de la production.
7. Les aspects de gestion des ressources naturelles et d'accès aux marchés des intrants et des produits sont liés. En effet, les interventions sur la gestion des eaux et de sols par des « seuils d'épandage » (programmés dans le PROGEREN) impliquent que : (i) un

potentiel productif additionnel se dégage ; (ii) la production issue de ces aménagements doit être améliorée par le biais d'intrants de bonne qualité, des pratiques agricoles adaptées, des mesures post-récoltes idoines ; et (iii) la production additionnelle doit trouver ses débouchés après avoir satisfait les besoins familiaux.

Objectifs clés du PROGEREN

8. L'objectif global du PROGEREN serait de sécuriser l'accès aux ressources naturelles pour améliorer de façon durable les revenus et la sécurité alimentaire des ruraux pauvres au Tchad. Les objectifs spécifiques seraient de (i) mettre en place et gérer les infrastructures adaptées pour améliorer la gestion des eaux et de sols et la capacité d'adaptation au changement climatique; et (ii) améliorer la productivité et la compétitivité des activités des ruraux pauvres à travers une professionnalisation et une responsabilisation de leurs organisations dans le développement des filières agricoles porteuses pour les ruraux pauvres.

Composantes du PROGEREN

9. Les objectifs globaux et spécifiques du PROGEREN seraient atteints à travers la mise en œuvre de trois composantes, i) la gestion des eaux et de sols, ii) la promotion de filières pour les ruraux pauvres, et iii) la gestion des savoirs et coordination du Programme.
10. La première composante s'articulerait autour de deux sous-composantes : (i) renforcer les capacités des populations locales pour mettre en place les infrastructures rurales qui permettent de préserver les ressources naturelles et de gérer les conflits qu'elles génèrent; et (ii) planification, construction et gestion des infrastructures rurales (y compris « seuils d'épandage de crues », ouvrages d'hydraulique pastorale tels que puits et marres, couloirs de transhumance, etc.);
11. La deuxième composante comprendrait aussi deux sous-composantes: (i) Améliorer la capacité des organisations de producteurs notamment du CNCPRT de fournir des services à leur membres de approvisionnement en intrants, appui-conseil technique, information sur les marchés et prix, mobilisation des fonds de roulement, accès aux équipements, commercialisation groupée, fourniture de services post-récolte telles que triage, calibrage, conditionnement. Dans ce même cadre, les micro entreprises seront aussi renforcées pour répondre à une demande d'intrants (semences, fertilisants, équipement, moyen de transport) et d'équipement de transformation agricole et d'en assurer l'entretien; et (ii) appuyer la création d'organisations faitières et d'interprofessions associées aux filières ciblées ainsi que la participation accrue du CNCPRT au dialogue de politique sur le développement de ces filières.
12. Des interventions complémentaires en matière d'adaptation voir même d'atténuation des impacts liés au changement climatique, conservation de la biodiversité et dégradation du sol seraient financés sur les fonds FEM et par d'autres bailleurs de fonds

Coûts et financement

13. Le FIDA financerait le PROGEREN à raison d'un don de 21,83 millions USD pour la période 2010-2012. Ce même montant sera alloué pour la période 2013-2015. Le FIDA explorera des possibilités de cofinancement du PROGEREN par d'autres bailleurs de fonds, notamment la Coopération Suisse pour les aspects de santé et éducation, la AFD et l'UE sur les aspects d'hydraulique pastorale et villageoise et d'appui aux populations déplacées qui souhaitent se réinstaller, le FEM pour l'accès aux fonds d'adaptation au changement climatique, la conservation de la biodiversité et la lutte contre la désertification et les bailleurs multilatéraux pour les fonds liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (associée notamment à la production de biocombustible et au stockage de carbone dans les pâturages améliorés grâce à l'hydraulique pastorale).

Modalités de supervision

14. Les principaux partenaires d'exécution du projet seraient: (i) le Ministère de l'Agriculture (ii) le Ministère de l'Eau; (iii) le Ministère de l'Environnement ; (iv) le Ministère de l'Economie et du Plan ; et (v) le CNCPRT. Le PROGEREN serait directement supervisé par le FIDA.

Risques

15. **Risque pays et risque social.** Le risque pays ainsi que les mesures d'atténuation sont illustrés dans la stratégie pays (voir section V F).
16. **Risques techniques.** La mise en place d'ouvrage de gestion des eaux et des sols peut impliquer des risques environnementaux. Des procédures de « *criblage environnemental* » seront mises en place pour les infrastructures retenues.
17. **Risques liés à la mise en œuvre.** La conception du PROGEREN prend en compte les leçons et risques appris des autres projets du FIDA, notamment dans le domaine des retards importants dans le démarrage des projets, de la lenteur des procédures de passation de marchés, de la faible capacité des opérateurs et des problèmes de recrutement de personnel de qualité, de la mise en place de systèmes de suivi-évaluation performant et de l'organisation des enquêtes de référence. Des mesures d'atténuation proposées sont : (i) la supervision directe par le FIDA ; (ii) le recours à des opérateurs de mise en œuvre expérimentés; (iii) le recours aux commissions régionales de jugements et ouverture des offres pour la passation des marchés communautaires ; (iv) une flexibilité sur les programmes de travail et budgets annuels; (v) une attention particulière pour la qualité des manuels de procédures ; et (vi) l'évaluation des cadres des projets sur la base des indicateurs de performance.

Dossier clé 1: Pauvreté rurale et secteur agricole et rural

Secteur prioritaire	Groupes concernés	Difficultés majeures	Actions requises
Accroissement des productions agricoles (végétales, animales, pêche artisanale)	Petits cultivateurs, petits éleveurs, petits agro-éleveurs, petits pêcheurs, artisans, Femmes, en particulier chefs de ménages, et jeunes (transversal)	Productions fortement tributaires de la pluviométrie couramment déficitaire. Pauvreté de potentialités caractérisée par l'insuffisance de capital naturel (terres et ressources naturelles), écosystèmes fragilisés et déficit de capital humain. Forte vulnérabilité aux déprédateurs et épizooties, et aux facteurs externes (cours mondiaux coton). Enclavement du pays et événements sociopolitiques Enclavement des zones de production Déséquilibre dans distribution des investissements dans le secteur rural provoque inégalités géographiques et sociales dans les actions de valorisation du potentiel productif et réduction de la pauvreté	Actions d'envergure dans les zones vulnérables pour impulser le développement durable et garantir la stabilité sociale Sécurisation de la production par maîtrise de l'eau et de la Diversification Appui aux filières porteuses Accès aux SFD pour financements activités agricoles Activités transversales de restauration/préservation des ressources naturelles Actions ciblées en faveur des femmes et jeunes Mise en place soutenue des investissements et des activités de développement agricole durable
Réduire l'insécurité alimentaire chronique par la promotion des productions agricoles	Populations zones enclaves sahélienne et sahélo soudanienne agricoles	Déficit chronique de la production céréalière dans les régions nord et centre du Tchad Faible productivité des facteurs de production agricoles dans les zones sahélienne Grande vulnérabilité des productions aux aléas climatiques et aux ennemis de culture Mauvaise alimentation des ménages entraînant une malnutrition très forte	Protéger, sécuriser et mettre en valeur durablement les ressources naturelles Améliorer la transformation et la commercialisation des produits agricoles Développer les filières porteuses pro-pauvres et pro-femmes Désenclavement zones de production et consommation dans la bande sahélienne et sahélo soudanienne Formation nutritionnelle et campagnes d'IEC sur l'alimentation familiale dans les zones vulnérables
Sécuriser et diversifier les productions agricoles face au changement climatique	Agriculteurs Agro éleveurs Éleveurs Femmes Jeunes	Forte vulnérabilité des familles aux déficits pluviométriques dans la bande sahélienne et sahélo soudanienne et au changement climatique Insuffisance des investissements pour l'intensification des cultures pluviales et de l'élevage Faiblesse de la recherche agricole appliquée Faible accès des agriculteurs et des agro pasteurs à la vulgarisation des techniques et au conseil agricole. Déséquilibre important dans la distribution des investissements publics financés par les ressources extérieures : concentration des financements sur zones géographiques concernées par filières de riz	Entreprendre programmes d'envergure de recherche appliquée sur des variétés résistantes ou de courte durée Entreprendre programmes d'envergure de transfert des compétences aux OP en matière de variétés adaptées au changement climatique Investir davantage en agriculture pluviale en zones sèches assujetties au changement climatique Promouvoir l'élaboration participative et la mise en œuvre par les OPs des plans d'action environnementaux qui prendront en compte le changement climatique, la gestion des terroirs et de l'eau Accès aux SFD pour financements activités agricoles

Secteur prioritaire	Groupes concernés	Difficultés majeures	Actions requises
		<p>et de coton</p> <p>Faible accès des producteurs, ne le coton, au crédit pour les équipements et les intrants.</p> <p>Distorsions du marché préjudiciables aux plus pauvres des zones enclavées avec peu d'accès à l'information économique (prix, opportunités, techniques agricoles)</p>	
<p>Promouvoir Filières porteuses pro-pauvres et pro-femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agriculteurs ▪ Agro éleveurs ▪ Éleveurs 	<p>Asymétrie de l'information sur les prix et les marchés au détriment des producteurs et transformateurs</p> <p>Peu d'investissements malgré le potentiel économique</p> <p>Caractère extensif de l'élevage</p>	<p>Introduire des bonnes pratiques agricoles et l'utilisation d'intrants de bonne qualité et la rationalisation des coûts de production</p> <p>Soutenir l'organisation des exploitants ayant des intérêts économiques communs et la structuration des OP de base autour de filières économiquement porteuses</p> <p>Mise en place de fonds de développement des filières pour les équipements, les intrants et la recherche et les facilités d'accès aux technologies et aux marchés</p> <p>Développer le conseil agricole et en entreprise adapté aux besoins de exploitants</p> <p>Faciliter la diffusion des informations sur les prix en temps réel et les opportunités économiques</p> <p>Appuyer développement des produits et sous produits de l'élevage</p> <p>Développer les stratégies de gestion des parcours de transhumance et des pâturages grâce aux investissements en matière d'hydraulique pastorale</p>
<p>Accélérer l'adaptation au changement climatique par la gestion des ressources naturelles</p>	<p>Population rurale (dans son ensemble)</p>	<p>Retard dans la recherche appliquée pour l'adoption d'une approche écosystèmes afin d'identifier les mesures d'adaptation au changement climatique actuellement utilisées par les agriculteurs, agro-éleveurs, éleveurs transhumants et femmes</p> <p>Retard dans le transfert des compétences aux OP en matière de variétés adaptées au changement climatique</p>	<p>Développer des stratégies pour l'adoption de mesures d'adaptation au changement climatique qui sont basées sur les systèmes traditionnels d'adaptation, améliorés quand nécessaire, et qui soient consonants avec les connaissances traditionnelles des femmes et des hommes ruraux et qui répondent à leurs besoins prioritaires</p> <p>Entreprendre programmes d'envergure de transfert des compétences aux OP sur les résultats et la mise en œuvre de la co-recherche</p> <p>Promouvoir visites d'échanges entre paysans, agro-éleveurs éleveurs pour une plus large diffusion des mesures d'adaptation face au changement climatique</p>

Dossier clé 2: Matrice des organisations (Analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces)

Institution	Forces	Faiblesses	Opportunités/risques
Situation globale	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Documents de politiques et de stratégies de réduction de la pauvreté (SNRP2) et de développement du secteur rural (LPDR, PIDR) élaborés avec la participation des représentants de la société civile et/ou bailleurs de fonds 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Retard dans la mise en place du processus de décentralisation ➤ Retard dans la déconcentration et la décentralisation des services et ressources ➤ Dégradation continue de la situation économique et sociale due à une mauvaise gouvernance des affaires publiques ➤ Dégradation généralisée des ressources naturelles ➤ Baisse de la fertilité des sols ➤ Conseils techniques de proximité absents ➤ Possibilités d'approvisionnement en intrants absentes ou peu adaptées ➤ Importance des conflits agriculteurs / éleveurs ➤ Insuffisante prise en compte des préoccupations du genre dans les activités de développement et dans le processus de décision 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mauvaise gouvernance économique et inflation ➤ SNRP2 priorisant l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines et la croissance économique ➤ Poids politique croissant des organisations de la société civile dans la mise en œuvre des projets de développement, ➤ Situation sociale et politique instable, manque de sécurité ➤ Pas de R/A sur l'augmentation de la productivité des systèmes de production ➤ Manque de promotion d'un conseil technico économique agro pastoral de proximité adapté aux besoins des exploitants y compris les petits, ➤ Quelques bonnes pratiques de captage et retenue des eaux de pluie (Seuils d'épandage) et de leur exploitation durable promus dans des projets soutenus par la GTZ et la Coopération Suisse
Ministère de l'Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La LPRD et le PIDR sont les documents de référence servant d'outils de base pour la planification dans le secteur rural. ➤ Capacités techniques 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Représentation dans les régions limitée et sans moyens ➤ Démotivation des cadres ➤ Pas de synthèses régionales des programmes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourrait renforcer les capacités des représentants des OPs pour relève ;
Ministère de l'Environnement, de l'Eau et des Ressources Halieutiques	A compléter		
Direction des Études, Programmes et Projets (DEP MINAGRI et autres Ministeres)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaissance des différents projets de chaque Ministère ➤ Organisé pour le SE des projets et programmes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Peu de moyens ➤ Pas/peu de documentation 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rôle d'échange d'information entre projets à mettre en valeur ➤ Idem pour le rôle de gestion des documents

Institution	Forces	Faiblesses	Opportunités/risques
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Souvent Assistance Technique en poste 		
Ministère de l'Élevage et des Ressources Animales	A compléter		
DEAFPR Ministère de l'agriculture Direction de l'enseignement agricole et de la formation pour la promotion rurale	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Capacités de formation des animateurs ➤ Plusieurs centres de Formation dans les régions 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La plupart très dégradés et pas utilisés ➤ Moyens réduits 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Personnel minimum ou non existant dans les CFPR
Ministère de l'Économie et du Plan	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rôle de coordination au niveau centrale et régionale 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plusieurs délégués vient d'entamer leurs fonctions 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourrait jouer un rôle de coordination
Secrétariat d'État à l'Économie et au Plan, Chargé de la Micro finance et de Lutte Contre la Pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Secrétariat nouvellement crée ; ➤ Stratégie nationale de micro-finance en train d'être approuvée ; 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Compétences et moyens limités ; ➤ Malgré la nouvelle stratégie, octroi direct de crédit sans suivi 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Devrait pouvoir jouer un rôle moteur, une fois la stratégie micro-finance adoptée ;
Comités Régionaux de Développement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mission de Coordination des programmes de développement rural ; ➤ Gouverner (Président du CRA) nommé ; ➤ Paritaire, Vice-président doit être un représentant des OPs ; 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La plupart ne sont pas encore fonctionnels ; ➤ Moyens pas encore définis ; 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Devra jouer un rôle important, une fois le processus de décentralisation véritablement en place ;
Comités Départementaux de Développement (CDA)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ils existent dans certains départements 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pas de moyens ➤ Pas de formation aux tâches dévolues 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les CDA devront assurer la coordination des programmes/projets de développement ;
Office National de Développement Rural	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence dans les régions 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Moyens et capacités très réduits ; ➤ Statistiques agricoles fournies pas de tout fiables ; 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Privatisation des services de vulgarisation envisagée dans le cadre du PIDR ;
Protection des Végétaux	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En charge de l'homologation des produits 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence de moyens ; 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuit la distribution (symbolique) de produits ;
CNCPRRT	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Représente les organisations paysannes et d'éleveurs au niveau national ; ➤ Instances nationales et régionales démocratiquement élues ; ➤ Capacités certaines, 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible représentation des femmes à presque tous les niveaux ; ➤ Relativement faibles capacitation au niveau régional ; 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le CNCPRRT pourrait jouer un rôle clef dans la restructuration des filières

Institution	Forces	Faiblesses	Opportunités/risques
	surtout au niveau national		
APT- EMF (Association Professionnelle Tchadienne des Établissements de Micro Finance)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Représente et défend les intérêts des institutions membres et contribue à la régulation du secteur ; ➤ Regroupe un nombre important de membres (< 140000); 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faute de moyens, l'APT-EMF n'est pas toute a fait fonctionnelle ; 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Peut jouer un rôle important dans la professionnalisation des ses membres ;
Secteur Privé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intéressé à développer des nouvelles activités (approvisionnement en facteurs de production, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Actuellement chaque un limité au commerce de certains produits ; ➤ Est souvent présent dans des systèmes d'approvisionnement à caractère usuraire ; 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourrait devenir un moteur de développement
Prestataires de services/ ONGs,	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Émergence de prestataires, d'associations et d'ONG locales intervenants dans le domaine du développement rural ; ➤ Approches flexibles ; ➤ Proximité au milieu ; 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Manque de technicité; ➤ Manque de moyens financiers ou logistiques adéquats ; ➤ Organisation et/ou gestion faibles ; ➤ Faible présence de prestataires privés dans les régions enclavée ou à incidence de pauvreté élevée 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence de stratégie de développement du secteur privé et d'amélioration des prestations de service dans ces secteurs ➤ Existence des quelques bonnes pratiques (Coopération Suisse)

Dossier clé 3: Initiatives complémentaires d'autres donateurs/possibilités de partenariats

Partenaires Techniques et Financiers	Secteurs prioritaires et domaines d'intérêts		Période couverte par la stratégie	Complémentarités et synergies possibles
Union Européenne	<i>Développement Durable</i> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet Appui Filière Gomme Arabique ➤ Projet Appui Filière Bovine ➤ Projet Appui Systèmes d'Information ➤ CURES ➤ PAS - Programme d'Accompagnement à la Stabilisation (des déplacés internes) 	<i>Bonne Gouvernance :</i> <ul style="list-style-type: none"> ➤ PASILD - Programme d'accompagnement d'initiatives locales de Développement 	10 ^{ème} FED -2009-1013	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement local dans des zones d'interventions communes avec le PASILD et le CURES ➤ Appui filière bovine avec le Projet d'Hydraulique Pastorale ➤ PAS dans des zones d'intervention communes
Banque Africaine de Développement	<i>Appui au Développement Hors Pétrole</i> <ul style="list-style-type: none"> ➤ PASEP -Projet d'Appui au Systèmes d'Élevage Pastoral ➤ PRODEPECHE – Projet de Développement de la Pêche ➤ PNEAR - Programme national d'alimentation en eau potable et d'assainissement en milieu rural ➤ Programme Pistes Rurales 	<i>Bonne Gouvernance</i> <ul style="list-style-type: none"> ➤ PARG I - Projet d'appui institutionnel pour soutenir les reformes en matière de gouvernance 	Nouvelle Stratégie vient d'être mise en place (2009-13) mais n'a pas été diffusée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ PASEP avec le Projet d'Hydraulique Pastorale ➤ Programme Pistes Rurales dans des zones d'intervention communes
Banque Islamique de Développement	A compléter			
BANQUE MONDIALE	A compléter			
PNUD/PNUE	<i>Élargissement des Opportunités économiques pour les pauvres</i>		UNDAF – 2006- 2010	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Entreprenariat Coopératif, surtout dans le renforcement des capacités des APT-EMS

Partenaires Techniques et Financiers	Secteurs prioritaires et domaines d'intérêts		Période couverte par la stratégie	Complémentarités et synergies possibles
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet de Sécurité Alimentaire ➤ Entreprenariat Coopératif ➤ Changement Climatique 			
Agence Française pour le Développement	<i>Eau et Assainissement</i> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet d'hydraulique Pastorale dans le Centre et dans l'Est ➤ Projet d'hydraulique villageoise dans le Salamat et le Lac Iro ➤ PAS - Programme d'Accompagnement à la Stabilisation (des déplacés internes) 	<i>Éducation et Santé</i> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet d'Appui à la Réforme du Secteur de l'Éducation au Tchad (PARSET) ➤ Projet Intérimaire santé au Tchad 	2006- 2010	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Partenariat stratégique avec l'AFD, chef de file dans l'hydraulique pastorale ➤ l'hydraulique rurale et santé dans des zones d'intervention communes ➤ PAS dans des zones d'intervention communes
GTZ	<i>Décentralisation et développement rural durable</i> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programmes de développement rural décentralisé : PRODABO (Ouaddaï/Biltine) PRODALKA (Mayo-Kebbi) 	<i>Santé, HIV/SIDA</i>	La Coopération Allemande va quitter le Tchad en 2011	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Partenariat stratégique avec GTZ dans la mise en place d'ouvrages de gestion des eaux et des sols (bonnes pratiques)
Coopération Suisse	<i>Rééquilibrer et soutenir l'économie rurale à la base, éducation et santé de base</i> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 7 Programmes de Développement Régionaux : Logones, Moyen Chari, Mandoul, Biltine, Ennedi, Batha, Kanem 		2006- 2009	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Partenariat stratégique avec la Coop Suisse dans la mise en place d'ouvrages de gestion des eaux et des sols (bonnes pratiques)

Dossier clé 4: Identification du groupe cible, questions prioritaires et options envisageables

Typologie	Niveau de pauvreté et causes	Réponses (mesures, réactions)	Besoins prioritaires	Appui par d'autres initiatives ou projet	Réponses du COSOP
<p>Les agro pasteurs / agriculteurs (catégories les plus pauvres du point de vue sécurité alimentaire / bande sahélienne et soudano-sahélienne)</p>	<p>Extrêmement élevé Dépendance aux aléas climatiques et potentiel des ressources naturelles limité Localisés en partie dans des environnements dégradés et à faible potentialité agro physiques Soumis aux aléas climatiques qui rendent les systèmes de production très vulnérables Productivité dans l'agriculture et l'élevage extrêmement faible Haute vulnérabilité face aux effets du changement climatique Conflits intercommunautaires Faible accès aux services sociaux de base Faible accès aux marchés et aux services agricoles Faible accès aux services financiers décentralisés Enclavement Production alimentaire Insuffisante Manque de sources de revenu non-agricoles Dépendance à la volatilité des prix Fort endettement et recours à l'usure Malnutrition élevée (de 28% à 38% de malnutrition chronique des enfants)</p>	<p>Émigration saisonnière Travail comme ouvrier agricole ou pour la production de charbon de bois Élevage de case de petits ruminants Tentatives timides de diversification des productions entravées par les difficultés d'accès aux micro crédits, aux services agricoles et par le manque d'organisation Tentatives d'adaptation au changement climatique (échanges de semences) freinées par manque de réponses techniques adaptées et/ou manque de variétés résistantes ou de courte durée</p>	<p>Diversifier les productions pour sécuriser les revenus et réduire la vulnérabilité aux aléas climatiques Valoriser les ressources naturelles disponibles (mares, bas fonds, pâturages, eau pluviale et souterraine) Gérer durablement les ressources naturelles Identifier des mesures d'adaptation et/ou mitigation aux effets du changement climatique Accès aux marchés, aux technologies améliorées Promouvoir les organisations paysannes de base autour des filières et renforcer leurs capacités Accès aux services de formation, d'information sur les prix Développer, lorsque les OP de base existent, les services technico économiques aux producteurs : achat groupé, mise en marché, vulgarisation agricole Développer les services financiers</p>	<p>Programme de développement rural décentralisé des départements d'Assoungba, Biltine, Djourf Al Ahmar et Ouara (PRODABO - GTZ) – s'achève en 2011 Programme de Développement Rural du Wadi Fira et de l'Ennedi Appui au développement local (PASILD- EU) Intervention du Programme Alimentaire Mondial</p>	<p>Protection, sécurisation et mise en valeur durable des ressources naturelles (gestion des eaux et des sols, hydraulique pastorale, promotion des conventions locales entre éleveurs et agriculteurs) Amélioration de la gestion concertée des ressources pastorales (meilleure gestion de la pression anthropique et animale) Accroissement des capacités des pauvres à s'adapter au changement climatique Diversification des productions agricoles, pour accroître les revenus Investissements pour le désenclavement des zones de production Promotion de filières compétitives pro-pauvres Soutien à l'implantation de caisses de micro crédits dans zones faiblement desservies Appui à l'Association Professionnelle Tchadienne des Établissements de Micro finance (APT-EMF) pour un meilleur contrôle de qualité Renforcement des capacités des organisations paysannes de base et faitières pour aider les producteurs en amont et en aval de la production Promotion de visites d'échanges entre projets (FIDA et autres) à l'intérieur du pays et dans la sous-région pour une diffusion plus large</p>

Typologie	Niveau de pauvreté et causes	Réponses (mesures, réactions)	Besoins prioritaires	Appui par d'autres initiatives ou projet	Réponses du COSOP
	Appauvrissement récurrent en période de soudure Fort taux d'analphabétisme				et rapide d'expériences
Femmes notamment chef de ménage	<p>Très élevé</p> <p>Faible accès à la terre et aux autres moyens de production</p> <p>Faible accès aux technologies et à l'information</p> <p>Malnutrition</p> <p>Fort taux d'analphabétisme</p> <p>Vulnérabilité face aux effets du changement climatique</p> <p>Manque de main d'œuvre pour les gros travaux</p> <p>Faible niveau et diversification des revenus propres aux femmes</p> <p>Faibles accès aux services financiers et agricoles</p> <p>Surcharge de travail (temps disponible limité pour les activités économiques)</p> <p>Périodes de soudure plus ou moins longues</p> <p>Dépendance des usagers pour accéder à des crédits de consommation et social</p> <p>Faible accès aux services sociaux de base</p> <p>Appartenance à des organisations peu dynamiques</p>	<p>Cultures d'autosubsistance</p> <p>Vente de la force de travail</p> <p>Activités productives saisonnières dont elles contrôlent le revenu (chasse, cueillette, artisanat, petit commerce, maraîchage, petit élevage)</p> <p>Tentatives d'adaptation au changement climatique (échanges de semences) freinées par manque de réponses techniques adaptées et/ou manque de variétés résistantes ou de courte durée</p> <p>Insertion dans des groupes d'entre-aide de travail, des tontines, et des groupements généralement peu viables</p>	<p>Sécurité alimentaire</p> <p>Augmentation et diversification des revenus</p> <p>Mieux maîtriser les techniques de production et de gestion</p> <p>Accès aux services sociaux de base (santé, eau, énergie domestique, éducation/formation, communication)</p> <p>Accès aux services financiers, aux technologies améliorées</p> <p>Alphabétisation fonctionnelle et formation</p> <p>Amélioration de l'état nutritionnel</p> <p>Participation aux prises de décisions communautaires</p>	<p>Projets FIDA en cours ou en préparation (PROHYPA)</p> <p>Projet Filière Spiruline (FAO/EU)</p> <p>Volets Femmes dans les projets de développement Régionaux Intégrés (Coop Suisse)</p> <p>Volets Féminins dans PRODABO (GTZ)</p> <p>Volet Femmes dans le PASILD (EU)</p> <p>Projets sociaux initiés par des ONG</p>	<p>Dialogue politique sur la prise en compte méthodique du genre dans la formulation et mise en œuvre des programmes de développement</p> <p>Diversification des productions agricoles, pour accroître les revenus</p> <p>Soutien à la co-recherche/action appliquée pour l'adoption d'une approche écosystèmes afin d'identifier les mesures d'adaptation au changement climatique</p> <p>Accroissement de la résilience des femmes et des hommes ruraux pauvres au changement climatique et de leurs capacités à s'adapter au changement climatique</p> <p>Développement et/ou amélioration de semences à cycle court ou résistantes à la sécheresse</p> <p>Promotion de filières compétitives pro-pauvres et pro-femmes</p> <p>Diversification des revenus par un appui aux activités de conservation/transformation des produits de l'élevage</p> <p>Promotion des réseaux des IMF accessibles aux femmes et répondant à leur besoins</p> <p>Renforcement des capacités à travers des formations ciblées (techniques et en gestion)</p> <p>Programmes d'alphabétisation et de formation en matière de santé, hygiène nutrition et sensibilisation à la scolarisation des filles</p>

Typologie	Niveau de pauvreté et causes	Réponses (mesures, réactions)	Besoins prioritaires	Appui par d'autres initiatives ou projet	Réponses du COSOP
					Intégration des femmes dans les organes de décision villageois et pour la planification des activités Suivi et évaluation de l'impact des différentes initiatives ciblées en faveur des femmes Promotion de visites d'échanges entre projets (FIDA et autres) à l'intérieur de pays et dans la sous-région pour une diffusion plus large et rapide des expériences réussites
Jeunes	Élevé à très élevé Accès limité à la terre Accès difficile aux moyens de production Connaissances limitées Accès limité aux services Financiers Faible intégration dans les organes communautaires des décisions	Groupements entraide Petit commerce (biens alimentaire + bétail) Émigration (saisonnaire et de long durée) Vente forcée de travail Participation aux travaux communautaires	Promotion de AGR et de micro entreprises rurales Formation professionnelle techniques et en gestion Accès aux services financiers Meilleures reconnaissance et représentativité dans les organes de décision	Formation professionnelle par les ONGs Appui au développement des micro- entreprises (PNUD)	Promotion des réseaux des IMF accessibles aux jeunes et répondant à leur besoins Identification des activités économiques porteuses Appui aux activités de transformation et de petit commerce pour les jeunes Conseils techniques pour l'intensification, la diversification et la valorisation des produits Appui à la création d'associations de jeunes et la mise en œuvre de programmes orientés l'insertion dans les filières

